VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 28 DECEMBRE 1932 NUMERO 31

Adressez tout ... "LA ... ABONNE...
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

M. BENNETT EST ATTENDU LE 28

Le premier ministre canadien nous revient encouragé et vivifié par ce qu'il a vu là-bas

Londres. — Plusieurs hommes politiques en évidence et plusieurs Canadiens domiciliés à Londres sont allés à la gare Waterloo offrir leurs souhaits de bon voyage au premier ministre du Canada, M. R.-B. Bennett, qui retournait dans son pays après un bref séjour en Angleterre.

"Mon séjour a été bref mais fort agréable, a dit M. Bennett, au moment de prendre le train pour Southampton, où il s'embarquait sur le "Majestic". J'étais venu surtout pour me reposer. J'ai eu peu de loisir, mais j'ai goûté la détente qui résulte de conversations avec des hommes animés, eux aussi, du désir de promouvoir et d'améliorer l'Empire britannique. Je suis plus convaincu que jamais que les fondements jetés à Ottawa au cours de la conférence impériale reposent sur la sagesse et sur la vérité. Les conversations que j'ai eues cette semaine ont corroboré cette certitude. L'année prochaine sera marquée par le commencement d'une nouvelle ère de prospérité. Je m'aperçois que l'atmosphère a changé en Grande-Bretagne dans le bref intervalle de mon voyage précédent et de mon présent séjour. On sent incontestablement un optimisme résolu. Je retourne encouragé et vivifié par le courage et l'équilibre foncier du "Old Country".

Le "Majestic" doit arriver à New-York le 27. M. Bennett sera à Ottawa le 28 probablement.

ROOSEVELT EST SUR LA RESERVE

Il n'a pas répondu au président Hoover qui demande sa coopération dans les difficultés actuelles

Washington. — Le président Hoover n'obtiendra vraisemblablement pas l'appui des démocrates pour mettre en pratique le programme qu'il a élaboré pour tâcher de résoudre les épineux problèmes économiques qui se posent pour tous les pays du monde. Il semble cependant décidé à aller de l'avant, même s'il est seul pendant les quelques semaines de pouvoir qui lui restent. M. Hoover et ses aviseurs ont déjà commencé à préparer le travail de la conférence économique mondiale. On sait que le président Hoover a l'intention de lier la question du désarmement et celle des dettes de guerre à la question économique.

Les membres démocrates du Congrès n'ont pas voulu prendre d'engagements qui pourraient entraver leur liberté d'action lorsqu'ils prendront le pouvoir au mois de mars. Le président-élu Roosevelt n'a pas répondu à l'invitation du président Hoover qui lui demandait de coopérer avec lui au règlement de toutes ces questions. Les amis de M. Roosevelt sont convaincus qu'il va décliner l'invitation de M. Hoover. On ne croit pas non plus qu'il y ait un seul membre démocrate du Congrès qui soit disposé à faire partie de la nouvelle commission des dettes de guerre.

Pie XI proclame une année sainte en 1933

Cité Vaticane. — Dans son message de Noël au monde entier fait en présence des cardinaux réunis la veille de Noël au Vatican, le Pape, après avoir énuméré ses joies et ses douleurs de l'année 1932, a proclamé une année sainte devant commencer le 2 avril 1933 et se terminer le 2 avril 1934, pour commémorer le dix-neuvième centenaire de la passion, de la mort et de la résurrection du Christ. Il a exprimé sa certitude que pendant cette année sainte l'univers cessera de se préoccuper des malheurs de la crise et reprendra confiance.

Suivant une coutume très ancienne, le Pape a énuméré les joies et les douleurs de l'année écoulée. Parmi les joies, il a cité l'expansion des missions et de l'action catholique, le succès du dernier congrès eucharistique. Parmi les tristesses, il a mentionné la situation en Russie, au Mexique et en Espagne.

La préférence sur notre blé

Londres. — D'après une information de source autorisée, les autorités douanières de Grande-Bretagne ont décidé que pour obtenir la préférence tarifaire de six sous par boisseau, le blé canadien devra être consigné à destination du Royaume-Uni avant de sortir du Canada.

Les autorités douanières de Grande-Bretagne ont, conformément à leur propre décision, refusé d'accorder la préférence à une petite cargaison de blé canadien envoyée des Etats-Unis à bord du "Laconia" à titre d'expérience

EDMONTON VOIT UNE EMEUTE DE SANS-TRAVAIL

Trois cents marcheurs de la faim tentent vainement de s'emparer du palais législatif

Edmonton. — Le nombre des agents de police a été augmenté en cette ville, à la suite d'une manifestation sur la place du marché, où trois cents marcheurs de la faim se sont assemblés pour se rendre sur la colline du parlement. Trente-cinq personnes ont été blessées, dont un constable de la police fédérale. Les manifestants ont été ensuite dispersés. La procession avait été organisée en dépit de la défense du gouvernement. Cette marche sur Edmonton faisait partie d'un programme élaboré par les sans-travail de toute la province. Un grand nombre d'hommes sont venus des mines de charbon du sud de la province, et la police déclare que les agitateurs de ces mines sont la cause des troubles à Edmonton.

Les agitateurs tentèrent de se former en procession. La police forma un cordon autour de la place du marché et força les marcheurs à s'arrêter. Ignorant les ordres de la police, les manifestants, qui portaient des bannières, voulurent rompre les rangs des policiers. Ceux-ci s'avancèrent avec leurs chevaux. Des bannières et des vêtements furent déchirés et les émeutiers durent rebrousser chemin. Un certain nombre d'entre eux grimpèrent sur les toits des maisons des environs et des bâtons et des pierres furent lancés aux policiers. On estime qu'environ 2,000 tentèrent de se former en procession et qu'une dizaine de mille personnes furent témoins de l'émeute.

Lorsque le calme fut rétabli, le premier ministre Brownlee accorda une entrevue à une délégation de fermiers, de mineurs et de chômeurs de la ville. Ils demandèrent des octrois en argent, une augmentation de la ration et des vêtements pour les enfants de fermes. Au cours de la journée, un homme fut arrêté et une douzaine d'affiches furent saisies.

Une offre de l'"Imperial Oil"

Régina. — L'"Imperial Oil Company" a offert au gouvernement de la Saskatchewan de lui verser d'avance $250,000 sur l'impôt de la gazoline, à 3 pour cent d'intérêt par an, à condition qu'il prolonge jusqu'au 1er avril 1933 la validité des permis d'automobiles, qui doivent expirer le 31 de ce mois. D'autres compagnies qui vendent de la gazoline seraient disposées à faire des offres analogues. Le gouvernement a refusé cette offre.

Des offres du même genre ont déjà été faites au gouvernement de la Colombie-Britannique et d'autres seront probablement faites aux gouvernements de l'Alberta et du Manitoba.

L'hôtel Place Viger va fermer ses portes

Montréal. — Le Viger, l'un des plus vieux hôtels de Montréal et l'un de ceux qui furent le plus étroitement associés à la vie politique et sociale de la métropole au commencement du siècle actuel, fermera ses portes le 31 décembre prochain, annonce-t-on au bureau-chef du Pacifique Canadien. Cette fermeture a été décidée à la suite des pertes constantes subies par l'hôtel depuis quelques années et conformément à la politique de rigide économie adoptée et mise en vigueur par la compagnie pour parer aux diminutions dans ses revenus.

Nouvelles Brèves

TORONTO. — L'Ontario vient de déclarer un déficit de $1,975,000 pour 1932-33. Seul le change américain, en quelques échéances, a coûté $2,330,000 au trésor ontarien.

OTTAWA. — La Cour suprême du Canada a rejeté, avec dépens, l'appel de M. Aimé Boucher, député d'Yamaska à la Chambre des Communes, et par conséquent, son élection est déclarée nulle. Le gouvernement devra faire une élection complémentaire dans ce comté.

WASHINGTON. — Par 48 voix contre 23, le Sénat a enrayé une tentative de le forcer à s'occuper immédiatement du projet de loi que la Chambre des représentants a adopté pour autoriser sans délai la vente de bière alcoolisée à 3.2 pour cent.

NEW-YORK. — Au cours des deux jours de célébration de la fête de Noël, 355 personnes ont perdu la vie aux Etats-Unis, dont 165 dans des accidents d'automobile.

MONTPELLIER, France. — Le sud et le centre de la France, déjà inondés par des rivières en crue, sont battus par des pluies torrentielles qui ont amené la suspension du service ferroviaire entre Bordeaux et Marseille.

CITE VATICANE. — S. S. Pie XI a obtenu par son intervention, qu'une trêve de 24 heures ait lieu, à l'occasion de Noël, entre les troupes du Paraguay et de la Bolivie.

PARIS. — Le Souverain Pontife a permis à Mgr Durfort de se démettre de ses fonctions d'évêque de Poitiers et l'a nommé archevêque titulaire de Soteropolis.

VIENNE. — L'administration autrichienne a armé ses facteurs d'une matraque d'acier comme protection contre les voleurs.

LE MANITOBA ET LA PRODUCTION DE L'OR

Le Manitoba contribue de plus en plus à la production nationale d'or. Cette province n'est actuellement qu'au quatrième rang dans les provinces aurifères; sa production l'an dernier atteignait $2,500,000. Mais les experts miniers disent que l'an prochain le Manitoba forcera l'Ontario à travailler pour conserver le premier rang.

L'an prochain sera la plus grande année de prospection dans l'histoire du Manitoba apparemment. Les moyens modernes de transport font que de nouveaux districts sont incessamment découverts et développés.

Les découvertes les plus récentes se sont faites au nord-est (région de God's Lake notamment) et au nord-ouest. Mais le centre n'est pas non plus négligé. L'ingénieur minier de Minneapolis W.-K. Harding dit que le district de God's Lake peut se comparer à n'importe quel district aurifère des Etats-Unis.

Parsemé de lacs, l'est du Manitoba n'est parcouru qu'en avion, et tous les appareils disponibles sont engagés. Le grand problème dans l'exploitation minière du Manitoba était la question des transports. Aujourd'hui, de lourdes pièces de machinerie pour les mines sont transportées par voie des airs et les compagnies d'aviation maintiennent des services réguliers pour les districts aurifères.

L'immigration aux Etats-Unis

Washington. — Le secrétaire d'Etat Henry-L. Stimson a remis au président Hoover un rapport qui démontre que les mesures d'urgence prises par le gouvernement pour restreindre l'immigration ont empêché l'entrée au pays pendant l'année 1932 de 500,000 immigrants que la "dépression économique" y aurait amenés. Ce résultat a été obtenu simplement par l'application plus sévère des lois existantes, principalement de la clause qui exclut les personnes "qui peuvent devenir une charge pour l'Etat".

On n'a accordé que 12,697 visas permettant l'entrée à des immigrants des pays dont l'immigration est contingentée contre 153,831 qu'on accordait dans les années ordinaires.

Le sacre de Mgr Melanson

Québec. — S. E. Mgr Arthur Melanson, évêque élu de Gravelbourg, curé de Campbellton et de Restigouche, N.-B., sera sacré évêque le 21 février prochain à Québec, à la Basilique. La date du sacre a été fixée à Ottawa mercredi, au cours de la visite de Mgr Melanson à S. E. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve. Mgr Melanson est maintenant retourné à Campbellton.

L'ASCENSION DE PICCARD DANS LE NORD DU CANADA

Le célèbre explorateur de la stratosphère projette une envolée dans la région de la Baie d'Hudson

Bruxelles. — Le professeur Auguste Piccard, le célèbre explorateur de la stratosphère, vient d'annoncer qu'il projette une nouvelle ascension en Belgique pour l'été prochain et une autre dans le nord du Canada pour l'année 1934. Il n'est pas sûr qu'il fasse lui-même partie de l'expédition. Son assistant, Max Cosyns, qui a fait l'ascension de plus de 10 milles au-dessus de la frontière suisse-italienne l'été dernier, sera le pilote de la prochaine expédition.

Le professeur Piccard doit s'embarquer le 4 janvier prochain pour les Etats-Unis à bord du "Champlain" pour étudier aux Etats-Unis la possibilité d'une envolée dans le nord du pôle magnétique. L'ascension projetée au Canada dépendra du succès de sa visite aux Etats-Unis. Cette ascension serait à bord d'un ballon américain guidé par un physicien américain. M. Piccard est convaincu qu'il faut, pour cette ascension dans le voisinage de la baie d'Hudson, un homme rompu au climat.

A son arrivée aux Etats-Unis, le professeur Piccard ira rendre visite à son frère jumeau, Jean, qui se trouve à Wilmington, Delaware.

Décès du R. P. L. Legoff, O.M.I.

Nous avons le regret d'annoncer la mort du R. P. Laurent Legoff, survenue le dimanche 18 décembre, à l'âge de 92 ans. Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à Saint-Albert au milieu de ses frères d'apostolat. Il dort maintenant de l'éternel sommeil à côté des vaillants missionnaires des régions glaciales.

Le R. P. Legoff naquit au hameau de Ker Minguy, dans la paroisse de Londéda, diocèse de Quimper (Finistère), le 5 juin 1840.

Sa famille était profondément chrétienne et fut d'une longévité extraordinaire: un des grands-parents est mort plus que centenaire.

Le R. P. Legoff fit ses études classiques au Petit Séminaire de Lesneven (près de Notre-Dame de Folgoët) de 1854 à 1860 et ses études théologiques au Grand Séminaire de Quimper, de 1860 à 1864. Après ses deux années de noviciat et de scolasticat à Nancy et à Autun, il reçut son obédience pour le Nord-Ouest en 1866. Après un séjour de six semaines à Platsburg, E.-U., il partit pour l'Ouest avec une caravane conduite par Mgr Taché et arriva à Saint-Boniface le 13 octobre 1866. Il fut longtemps missionnaire au Lac Caribou, à l'Ile-à-la-Crosse (1870-1881). En 1882, il reçut son obédience pour le Lac Froid en remplacement du R. P. Petitot. Il y est resté jusqu'à 1923, sauf une absence de quelques années pendant la guerre 1914-1918. Il demeura quelques années au Lac la Biche (février 1923 à avril 1927). Il fit ensuite un court séjour à Hobbéma, pour retourner plus tard au Lac Froid jusqu'en 1930. Il vivait retiré à Saint-Albert depuis deux ans.

L'hôtel d'Elie complètement incendié

L'hôtel d'Elie, propriété de M. Edouard Payment, a été complètement détruit, vendredi soir, par un incendie qu'on attribue à une lampe à pétrole renversée. Les habitants du village, impuissants à combattre le feu, ont dû se contenter de sauver une partie des meubles. On estime les pertes à $6,000 et il n'y a pas d'assurance.

MGR VILLENEUVE EST DE RETOUR

Mgr l'Archevêque de Québec a eu deux audiences particulières avec S. S. Pie XI

Montréal. — S. E. Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, est revenu d'un voyage de plus de deux mois à Rome. Il était accompagné de S. E. Mgr Arthur Melanson, évêque élu de Gravelbourg.

Deux audiences avec Pie XI

Parti de Québec le 15 octobre dernier à bord de l'"Empress of Britain", S. E. Mgr Villeneuve débarqua à Cherbourg, s'arrêta à Lisieux, Paris, Lourdes, Bordeaux et se rendit à Rome où il passa plusieurs semaines. Il eut deux audiences privées avec Sa Sainteté où il fut question d'action catholique, des moyens de réagir contre le communisme par la diffusion des principes catholiques. Le Saint-Père, dit-il, donne une extraordinaire impression de vitalité. Il travaille avec une activité merveilleuse. C'est un esprit puissant, un caractère énergique. Il est très au fait de la situation mondiale et se rend compte du péril. D'un autre côté il reste optimiste. Il est heureux de voir que l'influence catholique demeure forte.

— N'a-t-il pas été question de votre élévation à la dignité cardinalice? avons-nous demandé à Son Excellence.

— En aucune façon, répond-elle.

— Les dépêches venant de la Cité Vaticane laissaient entendre que vous étiez au nombre des futurs princes de l'Eglise?

— Il n'y a qu'une personne qui peut le savoir, le Pape, et elle ne le dit pas.

— On répète que le Souverain Pontife vous réserve cet honneur pour l'année 1934, alors que de grandes fêtes religieuses et civiles marqueront le quatrième centenaire de la découverte du Canada?

— Je n'en sais rien, répond Son Excellence en souriant.

Mgr Gauthier convalescent

Mgr l'archevêque de Québec nous a raconté alors qu'il avait eu la grande joie de voir Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, à son passage à Paris. Mgr Gauthier m'a fait une excellente impression. On a lieu d'être très optimiste sur les résultats du traitement, dit-il.

Je puis ajouter qu'à Paris, reprend Son Excellence, M. le ministre Philippe Roy nous a fait un accueil très cordial. Il a même voulu offrir un petit dîner en notre honneur qui groupait le nonce de Rome à Paris, S. E. Mgr Maglione; le gouverneur militaire de Paris, le général Gouraud; le comte de Fontenay, ancien ambassadeur de France à la Cité Vaticane; le baron de Fontenay; M. Victor Bucaille, M. Robert, gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale de Paris; le Dr Groulin, directeur des étudiants de la maison canadienne de la Cité universitaire de Paris, et autres.

S. E. Mgr Villeneuve a aussi rendu visite à Paris à S. Em. le cardinal Jean Verdier qui a conservé de son passage en Amérique et surtout au Canada un extraordinaire souvenir.

Mort du R. P. A.-L. Lecorre, O.M.I.

Un autre vétéran des missions oblates vient de mourir, dans la personne du R. P. A.-L. Lecorre, décédé le 20 décembre à Saint-Albert, à l'âge de 88 ans. Ses funérailles ont eu lieu jeudi à Saint-Albert.

Le R. P. Lecorre naquit le 9 décembre 1844 à Kervignac, diocèse de Vannes (Morbihan). Il partit pour les missions du Mackenzie en avril 1870 avec Mgr Clut, O.M.I. A Noël 1870, il est à Good Hope avec le R. P. Séguin. Deux ans plus tard il accompagne Mgr Clut en Alaska et y demeure seul de 1872 à 1874. Il passa l'hiver de 1874-75 en France. A son retour, il fait son noviciat à la Providence, du 8 septembre 1875 au 8 septembre 1876. Il y est supérieur de 1876 à 1901, après un court séjour à Saint-Joseph (Résolution). De 1901 à 1903, il réside au Fort Vermilion. De 1903 à 1905, il est à l'Ile-à-la-Crosse, supérieur de district et fonde la maison de Beauval, au Lac la Plonge. De 1906 à 1914 il est à Duck Lake. De 1914 à 1919, il demeure en France. Il revient au Canada en 1919 pour demeurer à Saint-Albert jusqu'à sa mort.

A ses abonnés et lecteurs,
A ses collaborateurs et correspondants,
A ses annonceurs et clients,

LA LIBERTÉ

offre ses voeux sincères de

Bonne et Heureuse Année

VINCENT DE PAUL BAILLY

On va commémorer le centenaire de naissance du célèbre Assomptionniste fondateur de la "Croix" de Paris

D'importantes solennités, auxquelles toute la France catholique s'associe, vont commémorer le centenaire de la naissance du P. Vincent de Paul Bailly, et le cinquantenaire de la "Croix", dont il fut le fondateur.

Son père, Bailly de Surcy, fut, il y a cent ans, le type de ces hommes de transition, que leur âge et leur bonne volonté désignent pour jeter un pont entre deux époques. Il avait, sous la Restauration, organisé la "Société des Bonnes Etudes" où l'on aspirait, entre jeunes gens, à défendre le "Credo"; et ce fut sous ses auspices, durant les premières années de la monarchie de Juillet, que s'inaugurèrent, à l'instigation d'Ozanam, les Conférences de Saint-Vincent de Paul, où l'on était moins soucieux de plaider pour la vérité que de la faire s'épanouir en fruits de charité. Ainsi se tournèrent vers M. Bailly deux générations successives, celles qui, pour l'autel, avait souhaité l'alliance du trône, et celle qui communiait avec tout ce qu'il y avait de légitime dans les aspirations du monde nouveau. Et la gratitude que toutes deux lui gardèrent assure à Bailly de Surcy une place fort honorable dans l'histoire religieuse de la première moitié du XIXe siècle. Mais ses deux fils, surtout, Emmanuel, mort Supérieur général des Pères de l'Assomption, et Vincent de Paul, le héros des fêtes actuelles, prolongèrent et étendirent le rayonnement du nom paternel.

Les grands lycées de Paris, l'Ecole polytechnique, le "Cabinet des dépêches secrètes" de Napoléon III, telles furent les étapes par lesquelles Vincent de Paul Bailly s'achemina vers le noviciat, où il entrait en 1869. En ce temps-là, Ketteler, évêque de Mayence, déclarait avec quelque audace: "Si saint Paul revivait, il se ferait journaliste"; en ce temps-là, les inventions scientifiques, servantes éclectiques du bien et du mal, du vrai et du faux, suscitaient des espérances toujours dépassées. Ce fut l'originalité du P. Bailly d'exploiter les applications pratiques de la science pour le service public de sa foi, et d'utiliser les techniques les plus nouvelles pour les entreprises d'apostolat et de défense religieuse. L'oeuvre bienfaisante et prospère de la Maison de la Bonne Presse fut la consécration d'un tel programme. Feuilles périodiques et revues d'information, images et tracts, projections et films militèrent dès lors dans les luttes religieuses; tous les perfectionnements matériels furent mis au service des intérêts spirituels. J'imagine que le P. Bailly, s'il eût vécu de nos jours, eût tiré de la T. S. F. un merveilleux parti pour réaliser la phrase du Psalmiste sur la vitesse conquérante du Verbe divin.

La "Croix" fut son oeuvre, une oeuvre dont, tout d'abord, la hardiesse étonna. Le "laïcisme" naissant voulait reléguer les curés à la sacristie, à l'écart de la vie nationale; on les laisserait là, en tête à tête avec leur "Univers", où, jadis, ils s'étaient habitués à savourer chaque matin d'étincelantes pages de Veuillot; et de l'autre côté de la muraille, la société humaine achèverait de s'éloigner d'eux. En lançant la "Croix" dans la profondeur des foules chrétiennes, le P. Bailly maintint l'idée religieuse sur leur horizon; il érigea en actualité, pour des centaines de milliers de lecteurs qui eussent risqué d'y devenir indifférents, l'histoire quotidienne du règne de Dieu. Il voulut que sans cesse, l'éphémère leur parlât de l'éternel. De ceux à qui de mauvais bergers osaient proposer l'esprit de neutralité comme une condition de civisme, il réussit parfois à faire des apôtres. Ses saillies à l'emporte-pièce, sa fougue entraînante, le rendirent tout de suite populaire. Celui qui aimait à s'appeler le "Moine" apportait quotidiennement aux catholiques les ordres de prière, les motifs de vaillance et les motifs d'espoir.

Délicat était son rôle: il n'est pas toujours facile, parmi les évolutions des partis, de saisir l'heure psychologique où des pourparlers opportuns seraient susceptibles d'abréger les conflits; il n'est pas toujours possible de diagnostiquer sûrement la minute précise où l'esprit de paix risque d'entraîner aux capitulations, ou bien, inversement, l'instant exact où la persistance des gestes combatifs peut compromettre les gains acquis ou gêner des négociations utiles. Dans les dernières années du régime concordataire, avec les difficultés légales qui entravaient les réunions d'évêques, comment les montres épiscopales auraient-elles pu toujours marquer la même heure? La "Croix" devait naviguer parmi des écueils, entre Charybde et Scylla, entre les sollicitations de l'intransigeance et celles de l'esprit de concession: le P. Bailly ne redoutait point ces difficultés, dont en aucun temps, en aucun pays, la politique religieuse ne fut exempte. Un jour, sur un signe de Rome, avec ses frères en religion, il s'éloigna du bureau de rédaction: leur sacrifice servit l'oeuvre, comme l'avait servie leur zèle. La "Croix", à certaines heures, eut ses détracteurs, adversaires momentanés d'une campagne momentanée; mais je ne pense pas que parmi eux il s'en fût trouvé un seul pour se refuser à reconnaître que, sans la "Croix", quelque chose manquerait à l'Eglise de France.

Mort du pionnier du Témiscamingue

Montréal. — Le R. F. Joseph Moffette, O.M.I., ancien pionnier du Témiscamingue, est décédé au Juniorat de Marie-Immaculée à Chambly-Bassin à l'âge de 80 ans.

Feu le F. Moffette naquit à Saint-Nicolas de Lévis en 1852. Il entra au noviciat des Oblats à Lachine en juin 1870 et fit profession l'année suivante. En juillet 1872, il fut envoyé au Témiscamingue à la résidence des Oblats, alors située sur la rive ontarienne, face aux établissements de la Compagnie de la Baie d'Hudson. C'est de cet endroit qu'il partit pour explorer la rive québécoise et défricher la région où se trouve aujourd'hui Ville-Marie.

Les dépenses du fédéral devront encore diminuer

Ottawa. — L'hon. E.-N. Rhodes, ministre des finances, a demandé à tous les chefs des différents ministères de soumettre les crédits dont ils auront besoin, pendant le prochain exercice fiscal. L'année dernière, les crédits soumis au Parlement comportaient une économie de $35,000,000 sur les dépenses de l'année précédente, et il faudra maintenir une économie encore plus stricte, car le gouvernement aura probablement un déficit d'une cinquantaine de millions de dollars à annoncer, dans le prochain discours du budget.

Le retour à la terre aux Etats-Unis

Washington. — D'après le secrétariat de l'agriculture, la crise économique a tellement accentué le mouvement de retour à la terre aux Etats-Unis que la population agricole du pays est sur le point d'atteindre le "sommet" de 32 millions, atteint en 1910.

ECHOS D'EUROPE

"J'ai fait mon devoir", dit M. Herriot

Paris. — Dans une allocution à l'"Anglo-American Press Association", l'ex-premier ministre Herriot a dit: "J'ai fait mon devoir. Je suis fidèle à la doctrine qui veut que le pilote ne dévie pas à cause de protestations de passagers. J'ai demandé un moratoire. Je ne l'ai pas obtenu. Un homme qui demande un moratoire reconnait sa dette par le fait même. J'ai demandé à la Chambre de m'écouter et de suivre la voie de la raison. Ce qui est triste, c'est qu'un accord si difficile à obtenir soit compromis. Il est vrai qu'on peut toujours discuter avec les Anglo-Saxons parce qu'on se trouve encore plus leurs amis, après la discussion. Il n'y a pas deux formes de probité. Il n'y en a qu'une, qui s'applique à la vie privée et à la vie publique. Malgré les difficultés, transitoires je l'espère, nous travaillerons à maintenir la France, la Grande-Brertagne et les Etats-Unis en étroit contact. Peu m'importe ma chute! C'est pour tous les morts de nos patries que j'ai lutté".

M. Paul-Boncour obtient un vote de confiance

Paris. — Après un débat de six heures, la Chambre des députés a manifesté par 365 voix contre 215 sa confiance envers le gouvernement Paul-Boncour. Le vote a porté sur la déclaration ministérielle du nouveau cabinet. Dans cette déclaration, M. Paul-Boncour dit que le gouvernement s'emploiera à obtenir une solution de toute la question des dettes intergouvernementales mais que, vu la situation politique aux Etats-Unis, il poursuivra les négociations avec prudence. La déclaration annonce que le gouvernement poursuivra la politique de M. Herriot en matière de désarmement, qu'il cultivera particulièrement l'amitié de la Grande-Bretagne tout en accordant le plus possible à la demande d'égalité de l'Allemagne. Parmi les mesures d'économie qu'il se propose d'appliquer pour équilibrer le budget, il y a la réorganisation des services publics et une réduction du nombre des fonctionnaires. M. Paul-Boncour a insisté sur la nécessité de diminuer les dépenses de l'Etat. Enfin, M. Paul-Boncour a affirmé qu'il est nécessaire de restaurer l'autorité de l'Etat.

Un dur hiver à traverser

Genève. — "La misère sera plus grande cet hiver qu'elle ne l'a jamais été dans notre siècle", annonce le Bureau international du travail en rendant public un rapport de 200 pages, faisant suite à une enquête sur les conditions économiques.

D'après cette enquête, il y aurait dans l'univers 30,000,000 de sans-travail.

Le Bureau international du travail a invité les Etats-Unis et la Russie à participer à une conférence s'ouvrant à Genève le 10 janvier pour étudier les problèmes techniques amenés par la semaine de 40 heures de travail proposée par l'Italie. Jusqu'ici, on n'a pas reçu de réponse de Washington ou de Moscou. On insiste dans cette enquête sur la nécessité de réduire les heures de travail pour augmenter l'embauchage.

Grande déception pour les Soviets

Moscou. — La période fixée pour la réalisation du plan quinquennal en Russie est presque terminée, et loin de diminuer, les difficultés augmentent pour obtenir des paysans les quantités de grains qu'ils devraient fournir à l'Etat. L'on est aujourd'hui loin du total que l'on espérait atteindre en vertu de ce plan. Les régions les plus retardataires sont le nord de la Caucasie, la basse Volga et la Sibérie occidentale.

Le journal "Izvestia" dit que les koulaks (paysans propriétaires) et l'organisation défectueuse sont la cause de cette situation déficitaire.

La France économise

Paris. — La France a réalisé une économie de $3,600,000 sur l'entretien de ses forces militaires en 1932. Une loi de juillet dernier pourvoyait à une réduction de $2,760,000, mais le ministre, — en ce temps-là M. Paul-Boncour, — a pu épargner beaucoup plus.

Une religieuse du Canada honorée par l'Académie

Paris. — L'Académie Française a accordé une médaille à la Rév. Soeur Marie de Saint-Thomas d'Aquin, supérieure de l'Institut Jeanne d'Arc, à Ottawa, en reconnaissance des services qu'elle a rendus à la langue française.

La Russie ignorera la fête de Noël

Moscou. — Comme par les quatorze années dernières, la Russie soviétique ignorera la fête de Noël. Les organisations athées du pays croient que leurs campagnes ont si bien atteint leur objectif chez le peuple qu'elles n'estiment plus nécessaire de faire des contre-manifestations.

Les soldats anglais porteront-ils la moustache?

Londres. — Le port de la moustache semble être de nouveau à l'honneur dans l'armée. Le roi lui-même a formulé le voeu que les hommes des deux règlements de la Tousehold Cavalry la laissent pousser. Il espère que l'exemple sera bientôt suivi par le reste de l'armée.

Un médecin français victime des rayons X

Paris — Le Dr Georges Haret, éminent radiologue français et chef du service de radiologie à l'hôpital Lariboisière, est mort des suites de brûlures provoquées par les rayons X au cours d'une longue carrière médicale et scientifique. Il était âgé de 58 ans.

Les doigts de sa main droite et puis son bras droit avaient dû être amputés il y a quelque temps.

Evêque d'Alexandria (Louisiane)

Cité Vaticane. — Mgr Daniel-F. Desmond, prélat domestique, un des chanoines du diocèse de Sioux Falls (Dakota-sud), a été nommé par Sa Sainteté le Pape Pie XI, évêque du diocèse d'Alexandria, Louisiane, en remplacement de Mgr Cornelius van de Ven.

La mère de Gorguloff exécutée en Russie

Riga. — La mère de Gorguloff, l'assassin du Président de la République française, M. Doumer, âgée de quatre-vingt-un ans, a été exécutée sur l'ordre du Guépéou pour avoir volé une petite quantité de froment appartenant à une collectivité agricole.

Elle a avoué avoir commis le vol et a déclaré qu'elle y était forcée pour ne pas mourir de faim.

Comme en vertu d'une ordonnance contre les vols dans les collectivités agricoles la peine de mort a été instituée, l'autorité a décidé son exécution.

Les paresseux ne mangeront pas

La Russie est affligée d'une énorme maladie: la paresse systématique. D'après les journaux russes, dit M. Louis Forest, "Matin", le comité central exécutif vient de prendre — signe de détresse! — de terribles décrets contre les ouvriers ou fonctionnaires "paresseux": expulsion des locaux communistes, suppression des cartes d'aliments, de logement, etc...: la mort sans phrase.

Soit! Mais les paysans n'ont pas travaillé; il manque, chiffres officiels, 40% des pommes de terre nécessaires à l'alimentation du territoire.

Si chaque paysan avait pu vendre ses pommes de terre sur le marché à son prix, en bonne monnaie, ou les garder pour sa soupe, il y en aurait, au moins pour lui.

La Russie va donc entrer dans l'ère des grandes famines collectives. On ne travaille que par intérêt, par loi ou par crainte. Le Russe n'a plus foi dans le socialisme: le socialisme ayant supprimé l'intérêt à travailler, il ne reste plus rien pour faire agir que la crainte, avec cette nouvelle forme du knout officiel: la privation, organisée et socialisée, de toit et d'aliments...

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Donnons une ration bien équilibrée

Ce n'est pas avec du grain seul que l'on peut bien développer un cochon; pour obtenir un animal du type bacon select, il est essentiel de donner une ration bien équilibrée. Ce bon équilibre de la ration est même l'une des choses les plus importantes dans l'alimentation des porcs, et sur laquelle il convient d'appeler tout spécialement l'attention.

Les grains ne manquent pas actuellement dans bien des parties du Canada et spécialement dans les provinces des Prairies. Les graineries regorgent de grain bon marché pour lequel on ne trouve pas d'acheteurs et qui, pourtant, peut donner un très bon revenu lorsqu'on le distribue aux bestiaux. Mais, comme nous disions plus haut, on obtient rarement des produits satisfaisants lorsqu'on donne des grains seuls. Il faut, pour bien faire, ajouter une nourriture riche en protéine afin d'équilibrer la ration.

De tous ces aliments protéiques que l'on peut ajouter à la ration, aucun ne vaut le lait écrémé ou le lait de beurre. En fait, c'est l'aliment idéal. Ce n'est pas sur toutes les fermes, cependant, que l'on trouve du lait écrémé ou du lait de beurre, mais il y a d'autres aliments protéiques également bons. Nous avons, par exemple, le "tankage" que l'on peut appeler "déchets d'abattoir" ou "viande cuvée", qui est un sous-produit de l'industrie des salaisons et avec lequel on obtient un très beau type de porc. Ce tankage que l'on peut se procurer actuellement au prix coûtant ou à peu près constitue un supplément protéique idéal pour l'alimentation des porcs.

Qualités d'un bon coq

Le bon coq est celui qui transmet fidèlement à sa progéniture les caractères que l'éleveur désire voir perpétuer — ces caractères sont généralement l'aptitude à la ponte ou la production économique de la viande, mais il peut y en avoir d'autres.

Malheureusement, il n'existe qu'un moyen sûr de savoir si un mâle possède ces qualités et s'il les transmet: ce moyen, c'est le contrôle de la progéniture, qui exige un si long temps que la meilleure partie de la vie du coq est déjà passée avant que l'on ait pu déterminer exactement sa valeur génitrice. Et c'est pourquoi la plupart des éleveurs se contentent de choisir leurs coqs d'après leur pedigree, c'est-à-dire leur généalogie, et d'après leur apparence générale.

Voici le système suivi à la Ferme expérimentale dans la sélection des coqs en vue de la production de poules bonnes pondeuses:

On ne conserve que des cochets vigoureux, robustes, typiques de leur race, qui sont issus de mères bonnes pondeuses, à gros oeufs, et c'est parmi ces cochets que l'on choisit les reproducteurs.

On étudie les pédigrees et les productions; l'on divise les cochets par groupes de familles et l'on fait une sélection dans ces groupes où la forte production, parmi les soeurs et les ascendants immédiats, a été des plus régulières.

En choisissant les mâles on tient soigneusement compte des caractères suivants:

La vigueur — qui est exprimée par une disposition active, alerte, un oeil clair, proéminent.

La taille — l'oiseau doit au moins atteindre le poids régulier.

Le type — tête assez large, plate sur le sommet, yeux proéminents; dos large aux épaules et largeur bien portée jusqu'à la queue; cuisses bien rentrées; corps profond, ayant une bonne capacité; pattes droites, fortes, os des tibias plats plutôt que ronds.

Quand bien même on ne choisirait les coqs que d'après leur apparence extérieure, cela vaut déjà beaucoup mieux que de les choisir au hasard. Mais quand à l'apparence extérieure on ajoute la généalogie et la production de leurs soeurs et de leurs mères, on ne peut pas se tromper de beaucoup.

Et pourtant, l'éleveur de tout premier rang ne se contente pas de cela; il contrôle soigneusement la ponte de toutes les poulettes engendrées par le coq, pour savoir à quel point celui-ci est bon raceur, et lorsqu'un coq révèle une haute capacité de transmission pour les qualités désirées, il le conserve pour l'employer à l'avenir, tandis que tous ceux qui n'arrivent pas à cet idéal sont rejetés pour faire de la place pour les nouveaux cochets, qui seront soumis à l'essai l'année suivante.

George ROBERTSON,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

La consanguinité est-elle mauvaise ?

Par "Reproduction en consanguinité" on entend l'accouplement continu d'animaux qui sont apparentés. Si la parenté est très rapprochée, on dit que la consanguinité est "étroite" ou "intime". Si elle est plus éloignée, comme par exemple l'accouplement entre premiers ou deuxièmes cousins, entre oncle et nièce, on dit qu'elle est "large", ou on l'appelle reproduction en ligne (Line breeding). Cette reproduction consanguine "en ligne" est celle qui est le plus généralement employée par les éleveurs.

Qu'est-ce que l'éleveur se propose d'accomplir par la reproduction en ligne? Simplement de fixer les bons caractères des animaux de mérite, c'est-à-dire la capacité de production ou le type, ou les deux. Il y a un inconvénient cependant: c'est que la consanguinité fixe les mauvais caractères aussi bien que les bons, et c'est pourquoi les animaux que l'on se propose de reproduire en consanguinité doivent, de toute nécessité, avoir une constitution robuste, un bon type et, en ce qui concerne les races laitières, une bonne production. La reproduction en consanguinité, pratiquée avec des animaux de ce genre, donne toujours de bons résultats. Mais comment peut-on choisir ces animaux? Ce n'est évidemment pas par l'apparence ou la production, car l'apparence et la production ne fournissent aucune indication relativement à l'aptitude génitrice de l'animal. On ne peut se renseigner qu'en consultant l'histoire des ancêtres proches des animaux en question afin de connaître la proportion de sujets hors type ou à pauvre production, qui en sont sortis. En étudiant bien l'histoire de la race, on peut se faire une bonne idée des résultats que l'on peut attendre de la reproduction consanguine des animaux en question.

Il n'y a pas d'animaux qui soient absolument sans défauts, et les défauts cachés que ces animaux peuvent avoir se montrent inévitablement dans la progéniture issue de la reproduction consanguine. Il faut donc choisir avec le plus grand soin les sujets reproducteurs pour empêcher que ces défauts ne soient fixés. Parfois, les défauts comme les croupes tombantes, les pis remontants, la faible production de matière grasse, deviennent si prononcés que la reproduction entre familles, ou l'introduction de nouveau sang, est nécessaire pour corriger ces défauts.

Les géniteurs qui descendent de plusieurs générations à reproduction consanguine bien conduite, sont très utiles, car ils sont généralement bons "raceurs", c'est-à-dire qu'ils transmettent à leur progéniture leurs propres caractères. Il y a un défaut à éviter cependant; les animaux reproduits en consanguinité plusieurs années de suite deviennent souvent trop raffinés, même lorsqu'ils sont l'objet d'une sélection soigneuse, — la constitution et la vigueur s'affaiblissent. Dans ce cas il faut amener dans le troupeau un géniteur non apparenté. Un croisement de ce genre ramène généralement la vigueur et la constitution et l'on peut alors se remettre à la reproduction en consanguinité. Tout l'art de l'éleveur est là, savoir corriger les défauts de la reproduction en ligne et du croisement entre familles. Et c'est pourquoi la question de savoir si la consanguinité est mauvaise dépend des animaux employés lesquels, à leur tour, dépendent du bon jugement de l'éleveur.

A. DEAKIN,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

A nos Correspondants

Nous prions tous nos correspondants, réguliers ou occasionnels, de bien vouloir porter leur attention à ce qui suit:

La "Liberté" est toujours heureuse d'insérer les communications qu'on lui adresse concernant les activités paroissiales, artistiques, sportives et sociales intéressant ses lecteurs, mais elle demande instamment un peu de coopération de la part du public. Qu'on n'attende donc pas à la dernière heure pour nous envoyer ces nouvelles! Chaque semaine, nous sommes obligés de remettre des chroniques ou des notes arrivées trop tard. Souvent elles doivent être mises complètement de côté, leur publication n'ayant plus sa raison d'être.

Nous tenons aussi à connaître le nom et l'adresse de nos informateurs. Inutile de nous adresser des communications anonymes: nous n'en tenons pas compte.

La tomate n'était qu'une plante d'ornement

La tomate est aujourd'hui si bien connue et elle est l'objet d'un si large emploi qu'il nous est difficile de comprendre que pendant près de deux siècles elle n'était employée que pour l'ornementation des jardins. De même que le tabac, la tomate est originaire de l'hémisphère occidental. Son premier habitat est probablement le Pérou. Les indigènes du Mexique l'appelaient Xitomate; ce n'est qu'en 1871 qu'on en parlait pour la première fois dans le Nord de l'Amérique. Le dix-neuvième siècle était déjà bien avancé lorsque la tomate, un des plus nourrissants de tous les fruits, a conquis la faveur populaire sur ce continent.—Division fédérale des fruits.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 28 DECEMBRE 1932 NUMERO 31

Heureux ceux qui sont nés croyants. Ma foi chrétienne a fait partie intégrante de mon métier.
Maréchal FOCH.

LA LIBERTÉ

Avec toute votre légitime fierté nationale, regardez bien en face tous ceux qui oseraient se mesurer avec vous.
Père DONCOEUR.

LES ECOLES CATHOLIQUES DE WINNIPEG

La décision prise il y a deux semaines par Son Excellence Mgr A.-A. Sinnott de fermer les écoles catholiques de la ville de Winnipeg a créé une douloureuse sensation qui a eu son écho à travers tout le pays. On sait que la raison de cette grave mesure n'est autre que l'impossibilité matérielle de supporter plus longtemps le lourd fardeau de la double taxe scolaire. Bien que la crise financière persistante nous ait ménagé déjà de dures surprises, la population catholique ne semblait guère envisager cette pénible éventualité qui lui arrive comme un coup inattendu.

Les écoles catholiques de Winnipeg sont des écoles privées ou paroissiales, soutenues uniquement par des contributions volontaires. L'origine des plus anciennes remonte à l'époque de l'abolition des écoles confessionnelles dans la province. De 1871 à 1890, le Manitoba eut un double système d'instruction, catholique et protestant, comme dans la province de Québec. Les écoles des deux confessions recevaient leur part égale des subventions officielles. Ce régime prit fin avec la loi de 1890, établissant l'école publique non confessionnelle, au soutien de laquelle participent tous les contribuables sans exception.

Les Canadiens français, groupés dans des paroisses rurales où ils ont le choix des commissaires et des instituteurs, ont pu s'accommoder tant bien que mal de ce système. A Winnipeg, où les catholiques ne représentent qu'une faible minorité, le seul moyen de faire donner à leurs enfants une éducation catholique était de soutenir de leurs deniers des écoles paroissiales. C'est ainsi que depuis plus de quarante ans ils se sont imposé ce lourd fardeau, tout en payant leur part de l'impôt scolaire. Même en temps de prospérité normale, ces écoles privées n'ont pu se maintenir qu'au prix de durs sacrifices consentis par les parents. La dépression générale des affaires et le chômage ont réduit leur budget dans des proportions telles qu'il ne leur est plus possible de joindre les deux bouts.

* * *

Ces écoles paroissiales fonctionnent néanmoins, on le devine, aussi économiquement que possible. L'enseignement y est donné par des religieuses qui ne reçoivent qu'un maigre salaire et les classes se font dans des locaux qui n'ont rien de luxueux. Alors que l'instruction d'un élève dans les écoles publiques de Winnipeg coûte $85 par année, dans les écoles catholiques elle ne revient pas à plus de $30. Et cependant, à l'exception de la demi-heure quotidienne d'instruction religieuse, le cours est le même qu'à l'école publique; les élèves passent les mêmes examens et leurs succès ne sont pas inférieurs à ceux de leurs camarades de l'enseignement officiel.

Jusqu'à la fin, l'on a espéré qu'un arrangement pourrait être conclu par lequel les écoles catholiques continueraient de fonctionner avec l'appoint d'un certain secours financier de la ville. Les derniers développements ne permettent plus d'entretenir aucun espoir de ce côté. Une délégation de contribuables catholiques s'est présentée devant la Commission scolaire, faisant ressortir le grand dérangement qui résulterait pour les élèves d'être transférés dans de nouvelles classes, sous de nouveaux maitres, au milieu de l'année. Pour remédier à cette grave difficulté, elle demandait que la Commission se contente de payer les institutrices des écoles paroissiales, de façon à ce que ces dernières ne soient pas interrompues; les catholiques continueraient de payer toutes les autres dépenses. Les membres de la Commission, après avoir délibéré à huis-clos, ont maintenu l'opinion qu'il était de leur devoir d'accepter dans les écoles publiques les élèves des écoles paroissiales catholiques qui y demanderaient leur admission.

Ce refus de laisser les enfants catholiques terminer leur année scolaire dans des conditions acceptables impose aux parents la nécessité de nouveaux sacrifices. Coûte que coûte, ils trouveront les moyens de soutenir leurs écoles jusqu'à la fin de juin.

* * *

Dans le cas de l'école libre du Sacré-Coeur, le problème se double d'une question de langue. Quel que soit l'arrangement conclu avec les autorités scolaires de la ville, nous savons que le français ne trouvera pas grâce devant elles. Il est possible de remédier dans une certaine mesure à l'instruction neutre de l'école publique; rien ne suppléera chez nos petits Canadiens français à l'enseignement de la langue maternelle, si l'école bilingue du Sacré-Coeur, qui compte plus d'un quart de siècle d'existence, est contrainte de fermer ses portes.

La solution finale est entre nos mains. Les catholiques de Winnipeg peuvent encore sauver leurs écoles si, convaincus de l'importance du but à atteindre, ils veulent s'engager à pousser leurs sacrifices jusqu'à la dernière limite.

Donatien FREMONT.

Le traité franco-canadien

Paris. — La reprise des pourparlers officiels en vue de la formation d'un nouveau traité commercial franco-canadien s'effectuera d'ici quelques jours. On s'efforcera de reprendre les relations interrompues l'été dernier par le gouvernement fédéral du Canada.

M. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat du Canada, est revenu de Londres où il a eu une entrevue avec R.-B. Bennett au sujet, croit-on, de ce nouveau traité.

M. Cahan prolongera son séjour à Paris d'au moins trois semaines. Il tâchera d'en venir à une entente avec le ministère de Paul-Boncour.

Harpell est coupable de libelle

Montréal. — James-J. Harpell, éditeur du "Journal of Commerce", a été déclaré coupable d'avoir publié un libelle diffamatoire contre M. T.-B. Macaulay, président de la "Sun Life". Les jurés ont délibéré pendant 1 heure et 35 minutes avant d'en venir à un accord. Ils ont recommandé l'inculpé "à la plus grande clémence de la Cour".

Harpell a été condamné par le juge à trois mois de prison.

Prénoms soviétiques

Les vieux noms sont de plus en plus en discrédit dans la nouvelle Russie. La vogue est aux prénoms affirmant la conviction athéiste et le mépris du Créateur...

Si des petites filles répondent au doux prénom de Coopérative, il est des petits garçons qui répondent à ceux de Communard ou d'Antechrist.

Il y en a même que l'on appelle Maudit. Maudit par Dieu s'entend.

La fureur antireligieuse atteint ainsi les bornes de la stupidité.

Eveille-toi, Antechrist! Antechrist, va te laver la figure! Antechrist, va à l'école!

Charmant, n'est-ce pas?

LE PROGRAMME DU JOURNALISTE

A l'occasion du prochain vingt-cinquième anniversaire de l'"Action Catholique", M. Georges Pelletier, qui fit ses débuts à ce journal avant d'entrer au "Devoir", trace d'une plume avertie les critiques et les exigences auxquelles doit faire face le journaliste pour contenter le public:

Un jeune avocat que le journalisme tentait depuis le collège entrait à l'"Action Sociale" en mai 1908. — Il y aura bientôt vingt-cinq ans.

L'une des premières besognes dont ses chefs le chargèrent, ce fut d'aller à Saint-Hyacinthe faire le compte rendu d'une assemblée électorale où M. Henri Bourassa exposait ses raisons de vouloir entrer à l'Assemblée législative. Quelques dix-huit mois plus tard, le jeune avocat, en passe de devenir journaliste, s'en allait à Montréal, au "Devoir", que venait de fonder M. Bourassa. Il y rejoignit un compagnon de travail à Québec, et son aîné dans la presse, Omer Héroux. Ainsi, depuis bientôt vingt-cinq ans, le jeune avocat, devenu moins jeune, puis homme d'âge mûr, et sorte de Maître-Jacques du journalisme, aura travaillé en contact constant avec quelques-uns des maîtres journalistes du Canada français, dont Henri Bourassa, Jules Dorion, Omer Héroux. Cela explique qu'il ne se soit jamais lassé du journalisme libre et indépendant: il n'y a coudoyé que des hommes probes et propres.

Plusieurs faits l'ont frappé au cours de sa carrière, déjà plus longue dans le passé qu'elle devra l'être dans l'avenir, dont un en particulier: la ténacité des gens les mieux intentionnés du monde, et qui n'ont jamais eu la moindre expérience pratique des journaux, à vouloir démontrer à ceux qui en font leur vie qu'ils ignorent tout de leur métier.

Plus que jamais la fable du meunier, son fils et l'âne est d'actualité. "Contenter tout le monde tout le temps", voilà qui devrait être, selon ces critiques obstinés, le programme du journaliste. Programme ardu.

Ne jamais déplaire à qui que ce soit; se garder de heurter personne; mettre tous les jours dix gallons dans une demi-chopine; ne rien omettre qui soit intéressant pour celui-ci ou celui-là, même si cela doit être fastidieux pour la masse des lecteurs, et le passer à la place le plus en vue, même si l'espace manque pour tout mettre dans la page la plus en vedette; publier tous les manuscrits d'amis, les volumineux, les indifférents, les médiocres, les mauvais comme les bons, les meilleurs et les plus équilibrés; ne savoir rien refuser à un lecteur, à un ami, à l'ami d'un ami, à qui que ce soit qui a lu dans sa vie une fois le journal, — ou dit l'avoir lu; devancer tous les désirs, même s'ils ne sont pas formulés; insérer tous les discours au texte, même s'ils ne sont qu'enfilades de lieux-communs; indiquer tous les déplacements, jusqu'aux séjours dans les hôpitaux; savoir voiler toutes les mauvaises actions et raconter tout au long les crimes à sensation; ne rien critiquer, ni personne; n'avoir que des compliments pour tous; ne voir partout que des grands hommes, tous aussi grands les uns que les autres; ne mettre dans sa plume-réservoir ou au bout de son crayon que miel et eau bénite de cour; quel journaliste pourrait, vingt-cinq ou trente ans, pratiquer ce mode de journalisme et n'être dégoûté ni du métier, ni des hommes, ni de la carrière?

S'il écoutait la plupart de ses critiques, c'est pourtant ce que devrait faire le journaliste. A ce compte, combien de critiques voudraient faire des journaux et y vivre un quart, un tiers de siècle? Aussi le journaliste, s'il ne les écoute pas, les entend néanmoins, en fait son profit et continue pour le reste d'agir de son mieux.

Au service de la presse libre, il a certes des déboires, traverse de dures périodes; il doit critiquer parfois des gens qu'il estime, jusqu'à des amis. "Amicus Plato, sed magis amica Veritas". Ce qui lui fait accepter tout cela, c'est qu'il a le sentiment d'être libre, qu'il a la liberté d'esprit.

Contenter tout le monde? Il ne le peut pas. Le voudrait-il, ce serait impossible. La vérité passe d'abord. Qu'il erre de temps à autre, et plus souvent qu'à son tour, cela est certain. Il n'y saurait contredire. Le dogme de l'infaillibilité du journaliste, si haut placé soit-il, n'existe pas. Que peut-on exiger davantage de lui, qui donne sa vie au service de la vérité, si ce n'est qu'il agisse avec honnêteté, intelligence, discernement et bonne foi?

C'est à la gloire du journalisme de chez nous qu'il se soit trouvé, dans notre génération comme dans les précédentes, de ces hommes de bonne foi auxquels il répugnerait d'être des mercenaires et d'écrire n'importe quoi pour de l'argent.

Georges PELLETIER.

SIMPLE HISTOIRE

Nous l'empruntons à notre confrère le "Progrès du Saguenay". Elle est amusante — et pleine de bon sens.

Voici une histoire — si vous la savez, ne le faites pas voir — une histoire assez curieuse et instructive qui s'est passée... quelque part; inutile de préciser, le nom importe peu.

Il y avait dans un village, tout dernièrement, un chômeur, un chômeur qui chômait, n'ayant sous la calotte des cieux rien d'autre chose à faire, et ce n'était point pour son plaisir. Naturellement il avait des dettes, des petites, des plus considérables, contractées au temps où les choses allaient bien.

La Toussaint approchait; voici le marchand qui s'amène:

— Chômeur, il faut que tu songes à me rembourser; j'ai moi-même de grosses créances à rencontrer, on me presse, je presse les autres. Il me faut cent piastres, ou je fais vendre ta maison.

— D'abord, vous savez bien que je n'ai pas cent piastres; et puis, ma maison, vous savez bien aussi que si vous la faisiez vendre, elle ne vous rapporterait pas $20. Tenez, pas plus tard que la semaine dernière...

— Je sais: en tout cas, arrange-toi comme tu pourras, je t'ai dit mon dernier mot. Bonjour.

Le chômeur se dit: il a l'air sérieux, le gaillard, s'il me fait vendre, où vais-je hiverner avec ma famille? Nous ne mangeons pas toujours à notre faim, du moins nous sommes logés. Je vais le payer, et il fit un chèque:

Payez au marchand
..............Cent piastres
Chômeur.

Le marchand reçut le chèque, et il était bien content, car il ne tenait pas à être inexorable, et en même temps, ça faisait bien son affaire; son voisin le ferblantier le talonnait depuis quelques jours, et c'était toute justice qu'il payât enfin la couverture de son hangar.

Le marchand endossa le chèque et le passa donc au ferblantier qui en fut ému: "Le marchand qui me paye, ça va bien; je vais pouvoir payer le quincaillier qui m'a vendu ma tôle"; endosse le chèque et passe au quincaillier.

Juste à ce moment l'habitant arrivait chez le quincaillier pour réclamer cent piastres, qu'il lui fallait absolument tout de suite: "Vous arrivez on ne peut mieux, je pensais à l'instant qu'il convenait de vous envoyer ceci. — Vous êtes bien honnête. — Merci et prenez le chèque, une minute que je l'endosse."

L'habitant se dit en lui-même: je suis tombé au bon moment, me voici payé de ma vache, de mon cochon et de mon foin, j'avais peur que ça prît plus de temps. A cette heure je vais pouvoir payer mon voisin, endosse le chèque et passe à son voisin qui en est tout réjoui et qui part tout de suite pour voir le procureur du séminaire.

Le procureur lui a écrit dernièrement qu'il se verrait forcé de congédier son grand garçon, à moins que les arrérages fussent payés et un montant raisonnable versé sur la pension de l'année courante. Un garçon de talent, déjà rendu en Belles-Lettres... "Tenez, M. le Procureur, je vous apporte cent piastres... Une plume, que j'endosse! Etes-vous content?"

Le procureur remercia gravement, prit lui-même sa plume, endossa le chèque, et l'envoya porter chez le boulanger. Le boulanger dit à sa femme: le séminaire m'envoye cent piastres; si tu veux, on va se débarrasser du "Progrès" qui se désâme depuis quinze jours pour que je paye mon compte d'impression et d'annonces. Le chèque endossé, "Boulanger" causa un doux émoi dans le coeur du comptable du "Progrès", sevré d'ordinaire de telles consolations. "Mon charbon va être payé tout à l'heure"; endosse le chèque... et ainsi de suite.

En deux jours, le chèque de cent piastres, signé "Chômeur", avait payé vingt créanciers; chacun se félicitait en lui-même; mais il n'y avait plus de place à endosser. Le vingtième créancier présenta donc le chèque à la banque pour toucher l'argent.

Le commis examina le chèque, feuilleta ses livres: Chômeur... C... Ch... pas de fonds.

— Comment, pas de fonds! En voilà une histoire, par exemple! Attendez une minute!

Comme ce vingtième créancier était un homme de verbe et d'action, il eût tôt fait de secouer la chaîne entière des endosseurs.

Pas de fonds! Pas de fonds! Un à un les créanciers perdaient le sourire. Pas de fonds! Personne n'était payé! le boulanger, le procureur, le "Progrès", l'habitant, le voisin de l'habitant, le quincaillier, le ferblantier, le marchand, et les autres jusqu'à vingt...

Le chômeur les vit venir: "Entrez, Messieurs, je vous attendais. — Comment, chômeur, dit le marchand, tu me payes avec un chèque "pas de fonds"! Vois ce que tu m'as fait faire! jusqu'à M. le Procureur...

"Messieurs, dit le chômeur, calmez-vous! Ecoutez-moi une petite minute. J'ai donné un chèque "pas de fonds", pour la bonne raison que je n'ai pas de fonds; mais il y a peut-être moyen d'arranger cela. Il y a un instant vous étiez tous heureux, vous étiez tous payés; pour un simple détail, vous voilà tous avec des mines éperdues. L'honneur est sauf, messieurs, si nous essayions de sauver le reste! Vous marchand, vous avez bien fait 25 p.c. ou 30 p.c. en me vendant votre marchandise, contentez-vous de 20 p.c. ou de 25 p.c.; sortez $5.00 de votre poche, mettez-le là. Vous, ferblantier, vous avez bien fait 25 p.c. ou 30 p.c. de profit sur la couverture du hangar du marchand, contentez-vous de 20 p.c. ou de 25 p.c., sortez $5.00. Et vous, quincaillier, et vous, tous les autres, chacun de vous a fait un profit, donnez-en une part, donnez chacun $5.00. Bien, vingt fois $5.00, cela fait $100; que le vingtième créancier le prenne et déchire mon chèque sans fonds. Vous êtes tous payés! Vous n'avez sacrifié chacun que 25 p.c. sur votre profit; reprenez le sourire!"

Voilà l'histoire; pour qui veut comprendre, elle est pleine d'enseignements.

C'est extraordinaire comme un petit montant, pourvu qu'il circule, peut payer de choses et de gens. Les cent dollars du chômeur avaient, en un tour de main, réglé des dettes pour un montant de deux mille piastres, contenté vingt créanciers, soulagé vingt débiteurs; ils n'avaient circulé qu'un jour et demi, et pourquoi ne continueraient-ils pas?

Mais pour que l'argent circule il faut qu'au commencement de la chaîne quelqu'un se décide; si personne ne bouge le premier, rien ne se fait, le malaise dure.

. . . .

Aidons-nous! Aidons-nous nous-mêmes, et aidons-nous les uns les autres! Oui! n'attendons pas que la foudre vienne payer nos dettes et régler nos affaires. Occupons-nous-en! Que chacun mette à la chose de la charité et du bon sens!

Si les vingt créanciers de tout à l'heure n'avaient pas eu l'esprit de sacrifier cinq piastres sur le profit qu'ils avaient fait, s'ils avaient tenu mordicus à leur créance entière, personne n'eût été payé; tandis qu'avec un léger sacrifice, un petit peu de coopération, ils ont réalisé un profit raisonnable et se sont mutuellement donné satisfaction.

Voilà des choses qui commencent à se comprendre; plus vite l'idée fera du chemin, plus vite on la réalisera et mieux ce sera.

PHILIPPE.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Par-dessus les frontières...

Le Devoir (Omer Héroux):

La province de Québec, parce qu'elle contient le groupe français le plus compact, le mieux pourvu, par exemple, de moyens de propagande, peut rendre aux autres des services particuliers.

Elle leur doit rigoureusement le bon exemple.

Elle leur doit, en particulier, de ne pas laisser croire, par sa propre négligence, que le français est une langue en voie de disparaître.

Elle leur doit aussi de s'intéresser à ce qui se passe au delà de ses frontières.

Nous avons déjà contribué — moins que nous ne l'aurions souhaité toutefois — à faire se mieux connaître tous les groupes. Nous entendons bien nous y employer encore à l'avenir, dans toute la mesure du possible.

Nous resterons par là fidèles à notre programme initial, qui affirmait que l'un des objectifs de notre oeuvre serait d'étendre "ses opérations et sa propagande au milieu des groupes français des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis", de tenir "ces colonies éparses en contact plus intime" avec notre province et de contribuer ainsi "à donner à la population française d'Amérique toute l'unité d'action et la force coopérative compatibles avec la diversité de situation politique de chacun de ces groupes..."

L'Almanach de la Langue Française

L'éditeur Albert Lévesque vient de publier la dix-huitième édition de l'"Almanach de la Langue Française". C'est un ouvrage de 272 pages d'un texte condensé et substantiel, orné de nombreuses illustrations, en particulier d'une série de douze caricatures fantaisistes exécutées par M. Robert La Palme, jeune artiste canadien.

L'Almanach, le seul qui, chez nous, est composé par un seul auteur, se divise en huit sections: "Le Calendrier", "Les Idées", "Les Sentiments", "Les Hommes", "Les Oeuvres", "Les Faits", "Le Bottin National" et "Le Catalogue" analytique des Editions Lévesque, qui résume les principales manifestations littéraires des dix dernières années.

La section "Les Idées" contient les propos religieux, patriotiques, politiques, économiques et scolaires de M. Lévesque, propos dont les accents sincères et personnels invitent à réfléchir. La prose de M. Adolphe Nantel, et les poésies de Mlles Bernier, Senécal, Guertin, et de MM. Choquette, Gingras, Bernard, Marchand et Desrochers font les frais de la section "Les Sentiments". M. Lévesque esquisse, dans la section "Les Hommes" la silhouette de Mgr L.-A. Paquet, de Mgr Camille Roy, de l'hon. Alex. Taschereau et de MM. Henri Bourassa, Olivar Asselin et Henri Laureys. Sous la rubrique "Les Oeuvres", le lecteur apprend à mieux connaître la nouvelle Ecole Victor Doré, l'Institut Scientifique Franco-Canadien, la Caisse Nationale d'Economie, la maison Alfred Lambert Ltée ainsi que l'Association Canado-Américaine. Les principaux événements de notre vie religieuse, nationale, sociale, politique, économique, scolaire, artistique et littéraire sont résumés et commentés dans la section "Les Faits". Enfin suivent "Le Bottin National", compilation de noms et adresses très utiles, et "Le Catalogue" analytique et illustré des Editions Lévesque, catalogue substantiel qui à lui seul mérite d'être conservé.

"L'Almanach de la Langue Française" se caractérise donc par sa variété, sa clarté, son actualité, et par sa grande utilité. "Le dessein de cet ouvrage, écrit M. Lévesque, se résume à "servir". Servir l'esprit par le débat des idées. Servir le coeur par des récits sentimentaux. Servir les hommes en dégageant leurs physionomies. Servir les oeuvres en révélant leur importance. Servir les faits en prolongeant leurs échos. Servir, surtout, les lecteurs, en sollicitant le concours de fidèles annonceurs qui permettent de vendre un Almanach de 272 pages au modeste prix de 35 sous franco, $3.50 la douzaine, et de $25 le cent.

L'"Almanach de la Langue Française" est en vente chez l'éditeur, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies et kiosques bien assortis.

On demande un bourreau irlandais

Un homme bien ennuyé en ce moment, c'est M. de Valera, chef de l'Etat libre d'Irlande. Il y a, en effet, en Irlande, un condamné à mort — le premier depuis plusieurs années. Il n'y a pas de bourreau! Du temps où M. Cosgrave présidait aux destinées de l'Etat libre on faisait appel, le cas échéant, à M. Pierrepont, le bourreau londonien. Mais M. de Valera ne veut pas, pour exécuter ses compatriotes, d'un bourreau anglais. Il cherche un bourreau irlandais, et, malgré le chômage, il ne trouve personne qui veuille remplir cet emploi. On ne peut pourtant pas ouvrir une école de bourreaux à Dublin! La France ne peut même pas prêter M. Deibler à M. de Valera. En Irlande on ne guillotine pas, on pend...

Un mangeur sérieux

Est-ce que le record des mangeurs serait détenu par un Suisse? Un journal genevois l'affirme et il énumère le nombre de plats impressionnant que dans un banquet démocratique récent, un convive absorba en une heure.

Voici cette énumération: deux boites de sardines à l'huile, un pâté (entier) maison, deux assiettées de saumon à la sauce carougeoise, onze tranches de gigot, un poulet et demi.

Le prix du banquet était fixé à cinq francs suisses, ce qui au cours actuel fait à peu près $1.20 de notre monnaie.

Ce convive en a eu pour son argent.

OTTAWA. — Le lieut.-colonel L.-R. Laflèche, D.S.C., a donné sa démission, comme aide-de-camp honoraire du gouverneur général, étant devenu sous-ministre de la défense nationale.

Livres à lire

"La Défense de l'Intelligence"
par HERMAS BASTIEN

M. Hermas Bastien, professeur à l'Université de Montréal, auteur de "Itinéraires philosophiques", des "Energies Rédemptrices", etc., vient de publier, aux Editions Albert Lévesque, dans la série "Documents sociaux", un nouvel ouvrage intitulé "La Défense de l'Intelligence".

Cet ouvrage traite d'instruction et d'éducation. Question infiniment importante, si on l'envisage en vue de notre avenir national, avenir que l'auteur considère comme intimement lié à la défense de l'intelligence française et catholique en notre province. Le premier chapitre, "Rationalisons notre enseignement", donne le ton au livre tout entier. Chez un traditionaliste, la rationalisation n'a rien d'un zèle d'iconoclaste. Rationaliser signifie alors adaptation. Et un vaste programme est énoncé par ce seul mot adaptation. Tel programme embrasse les trois cycles de notre enseignement primaire, secondaire et supérieur. Le point délicat, c'est l'enseignement secondaire. M. Bastien exprime ses désiderata en s'appuyant sur les autorités les moins contestables qui ont officiellement postulé et réclamé, entre autre réformes, une plus large part aux sciences dans nos humanités. L'avenir national des Canadiens français dépend du rôle que notre race saura jouer dans le mouvement scientifique canadien.

"La Défense de l'Intelligence", volume de 212 pages, est en vente, au prix de $1.00 l'exemplaire, aux Editions Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Poèmes français de poètes étrangers

Sous le haut patronage de MM. Georges Lecomte, Henry de Régnier et Henry Bordeaux, de l'Académie Française; MM. J.-H. Rosny aîné, Roland Dorgelès, de l'Académie Goncourt; Mme Lucie Delarue-Mardrus; M. Paul Brulat et M. André Dumas, M. Patrice Buet, publiera l'an prochain aux Editions de la Revue Moderne des Arts et de la Vie, un recueil de Poèmes français de poètes étrangers, choisis au concours.

Aucune condition n'est exigée, aucune souscription imposée.

Les poètes étrangers, auteurs de poèmes en français, qui désirent prendre part à ce concours, sont priés d'adresser deux cents vers au maximum en pièces courtes, avant le 1er avril 1933, à M. Patrice Buet, 9, Quai aux Fleurs à Paris (4e).

En cas de demande de renseignements, il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un coupon-réponse.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

Pour le mois de janvier

Intention générale bénie par le Saint-Père: La paix du Christ dans le règne du Christ.

La paix dort dans les traités; elle n'est pas encore inscrite dans le coeur du genre humain. Les coeurs trépidants des hommes grondent toujours comme des volcans. Trois ou quatre passions mauvaises bouillonnent encore, toujours prêtes à jeter leur lave brûlante, la guerre et la mort. "L'homme n'écrit rien sur le sable, à l'heure où passe d'aquilon". Qu'ils s'apaisent donc, les grands vents des haines nationalistes, déchaînés en tempête par les amours-propres coalisés de chaque peuple! Qui calmera la passion de la primauté mondiale? La soif de la jouissance individuelle? Qui fera comprendre au genre humain qu'il est en marche vers un monde meilleur, qu'il lui importe peu de jouir ici-bas ou de dominer, pourvu qu'il trouve le port éternel de son voyage d'un jour?

Seul Jésus peut faire désirer son Royaume de paix céleste; seul il peut inaugurer sur terre "la" paix, en nous donnant "sa paix à lui": paix surnaturelle qui, pacifiant chaque âme, pacifiera le monde. Il le peut; mais sa Justice, qu'irritent les crimes des hommes, entrave sa Bonté. Nous, ses amis, nous devons réparer, intercéder, délier ses mains, donner libre jeu à sa Miséricorde et à ses bienfaits. Nous sommes 30 millions d'associés: obtenons la paix du coeur aux 1,270 millions qui ne sont pas de "l'Apostolat": nous aurons pacifié le monde.

Intention missionnaire: La conversion des protestants en pays de mission.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

La messe de minuit a été une fête religieuse dont on a parlé avec émotion. Le chant a été rendu à perfection. Les paroissiens ont surtout goûté le chant des petits garçons. Le maître de chapelle et ses vaillants chanteurs ont droit à toute notre reconnaissance et à toutes nos félicitations. Mgr le Curé a été heureux de féliciter les chanteurs de la chorale.

Samedi soir, à 7 h. 30, aura lieu un salut pour clore l'année. L'on en profitera pour remercier Dieu des bienfaits de l'année écoulée et demander pardon des offenses. Mgr le Curé a vivement encouragé ses paroissiens à conserver les vieux usages canadiens à l'occasion des "fêtes", et particulièrement la bénédiction du jour de l'an.

A l'hôtel de ville

Mardi soir a eu lieu la dernière assemblée de l'année. A cette assemblée, les échevins qui doivent se retirer ont été l'objet des remerciements de la part de leurs confrères. MM. McLean, Vaneslander et Suarez sortent de charge. Ces trois échevins ont rendu des services à la ville et se sont montrés sympathiques à l'élément français. Nous sommes heureux de le signaler. Nous espérons qu'ils conserveront l'intérêt qui les a animés au cours de leur séjour à l'hôtel de ville.

Le nouveau conseil, avec son nouveau maire, siégera après le premier de l'an. M. Dowse n'est pas un étranger à l'hôtel de ville. Il aura occasion, durant nos temps critiques, de mettre à contribution ses talents.

M. Arthur Spence a été nommé par le Conseil chef des pompiers de St-Boniface. Il remplace M. Thompson, qui a été suspendu en octobre.

Mort du Rév. Frère I.-B. Baty

Le Rév. Frère I.-B. Baty, des Frères de Marie, est décédé le 23 courant à l'hôpital de Saint-Boniface. Le Rév. Frère Baty n'a été malade que quelques jours. Le défunt était né à Breitenau, Alsace, le 8 février 1887. Il avait fait ses études dans son pays natal et était bachelier d'une des universités d'Alsace.

Le Rév. Frère Baty a enseigné à Saint-Boniface depuis vingt ans. Des générations d'élèves lui sont passées par les mains. Il a été un modèle de piété et de vertus religieuses. Tous ceux qui l'ont connu sauront rendre hommage à ses éminentes qualités d'éducateur. L'on ne soupçonne pas la vertu requise pour enseigner durent tant d'années. Le Rév. Frère Baty restera dans la mémoire de ses élèves comme un conseiller et un ami.

Samedi, veille de Noël, un Libera a été chanté à la cathédrale en présence de plusieurs des anciens élèves du défunt. Le corps a été ensuite expédié à Saint-Louis, Missouri, où aura lieu le service funèbre.

Nous prions la communauté des Frères de Marie de Saint-Boniface d'accepter l'hommage de notre profonde sympathie.

M. Raphaël Cases est décédé

Le vénérable M. Cases, bien connu à Saint-Boniface, vient de mourir dans sa 82e année.

Raphaël Cases était né à Ille-sur-Têt (Pyrénées Orientales) le 17 novembre 1851. Venu au Canada en 1894, il s'était établi à Saint-Boniface comme entrepreneur en maçonnerie. Depuis la guerre il s'était retiré des affaires et demeurait avec l'une de ses filles, Mme Terez, 262, rue Notre-Dame.

M. Cases avait épousé en France Mathilde Jély et avait eu douze enfants. Trois fils ont pris part à la guerre et deux sont morts des suites de leurs blessures. Sept enfants lui survivent: Joseph, de Lewis, Man.; Thérèse (Mme Leclerc), de Saint-Adolphe; Françoise (Mme Reynaud), de Prairie Grove; Louise (Mme G. Taburet), de Saint-Boniface; Hélène (Mme veuve Terez) et Joséphine (Mme Sanchez), de Lewis, Man. Il laisse en outre 31 petits-enfants.

Le service a eu lieu à la cathédrale le lendemain du jour de Noël, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Brunet officiait, assisté de MM. les abbés Laurin et Lévêque comme diacre et sous-diacre. On remarquait aussi au choeur Mgr Jubinville, les RR. PP. Magnan et Bellemare, O.M.I. Le deuil était conduit par les enfants du défunt. Les porteurs étaient MM. A. Cusson, C. Gaudet, J. Senez, H. Constant, P. Gagnon et F. Sarraillon.

M. Cases était le plus vieux Français résidant à Saint-Boniface. A ce titre, ses compatriotes l'avaient nommé président honoraire de l'Union Nationale Française. Doué par la nature de certains dons qui lui permettaient de soulager l'humanité souffrante, il avait rendu service à de nombreuses personnes qui étaient restées des amis reconnaissants.

La Liberté offre à la famille ses sincères condoléances.

Funérailles de M. Louis Bouchet père

Mercredi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, M. Louis Bouchet, dont nous annoncions le décès la semaine dernière, a été conduit à sa dernière demeure. Mgr Jubinville a chanté ce service, accompagné de MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Les porteurs étaient MM. E. Létienne, M. André, M. Toupin, J. Johnson, E. Gourbil, J. Dufault, J.-B. Boux, L. Rey.

Le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I., gérant de la "Canadian Publishers", assistait au choeur.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la cathédrale.

• • •

La famille Bouchet peut être considérée comme l'une des pionnières de l'émigration française à Saint-Boniface. En effet, elle quitta la vieille France pour Saint-Boniface il y a 39 ans; elle connut toutes les difficultés et la gêne des premières années d'émigration et ce ne fut qu'avec un travail opiniâtre, un grand esprit d'ordre et d'économie qu'elle parvint à se frayer son chemin. Mme Bouchet mère mourait au mois de juin dernier.

L'une des autres qualités de la famille Bouchet fut l'hospitalité. Il y a près de 30 ans, lorsqu'un mouvement d'émigration assez important se fit de France dans l'Ouest et à Saint-Boniface, la famille Bouchet rendit de réels services. Nos familles françaises aimaient à jouir de sa chaude et cordiale hospitalité et à lui demander conseil sur leur futur établissement.

Le souvenir de la famille Bouchet restera donc impérissable dans la mémoire de ceux qui ont bénéficié de cette hospitalité et de ces conseils.

Le "Kiwanis" à l'Hospice Taché

A l'occasion de la Noël, le Club "Kiwanis" a rendu visite aux vieillards de l'Hospice Taché. La visite a eu lieu le jour de Noël même. Un bon nombre de membres s'étaient rendus à l'appel. Les "Kiwanians" ont visité les salles de l'institution et ont offert aux vieillards des bonbons et du tabac. Les Rév. Soeurs ont remercié chaleureusement les visiteurs.

Décès de Mme Flamant

Mme veuve Flamant, est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface la semaine dernière. La défunte appartenait à une de nos vieilles familles métisses. Elle était née Roussin. Elle avait épousé à Sainte-Anne M. Flamant, qui l'a précédée dans la tombe. Depuis plusieurs années, Mme Roussin demeurait avec son frère, N. Roussin, à Saint-Boniface. Le service a eu lieu à la cathédrale.

Décès de M. François Cardinal

M. François Cardinal, vieux citoyen de Saint-Boniface, est décédé la semaine dernière. Il était l'époux de Suzanne Lafleur, qui lui survit. François Cardinal appartenait à une des vieilles familles du pays. Le service a eu lieu à la cathédrale. Le défunt était âgé de 67 ans.

Soirée récréative des commissaires du 18 décembre

L'ouverture de la soirée a été faite par MM. Daignault, Joyal, Desautels et Saint-Onge. Ce petit orchestre, par sa musique toujours agréable, a fait plaisir au public.

Les élèves des classes III et IV, sous la direction de Mlle Baril, ont déclamé le "Petit Boiteux" et chanté "Trois Anges sont venus".

Mlle Irma Vesterzelle joua de l'accordéon d'une façon brillante; ses divers morceaux ont été très applaudis.

Les élèves des grades III et IV du Couvent ont donné un régal, "Christmas Controvery", surtout les mignonnes danseuses, qui ont dû revenir une deuxième fois pour satisfaire l'assemblée.

"Le Portrait", donné par trois élèves de Mlle Marion, M. Lanthier et les deux frères Sourisseau ont bien amusé.

M. Coindé a su plaire dans ses deux chansons et a été vivement applaudi.

Claude Sumner a très bien rendu "Manifestation Boulangiste".

Les deux frères Deniset nous donnèrent une petite saynète très amusante.

M. Middleton, de la "Winnipeg Electric", a conquis tout le public autant par ses gestes et ses airs drôles que par ses chansons.

L'orchestre Daignault a clôturé cette agréable soirée.

Rendez-vous en foule, le 22 janvier 1933; on promet quelque chose de nouveau.

Réunion mensuelle du Cercle local de l'Association d'Education

L'assemblée mensuelle du Cercle local de l'Association d'Education eut lieu à l'Institut Collégial Provencher, le mercredi 21 décembre. M. le président Pambrun, toujours si dévoué, avait bien voulu s'occuper lui-même de l'organisation de cette soirée, et tous ceux qui y assistèrent n'ont que des louanges à lui faire, autant pour le choix des artistes que pour la qualité des morceaux qu'on eut le plaisir d'y entendre.

M. le président fit d'abord un bref résumé de l'historique de l'Association d'Education et du programme tracé par le comité d'organisation, qui s'occupe de la ligne de conduite à adopter pour chacune des assemblées mensuelles.

Une malheureuse grippe priva l'auditoire de la conférence que M. Louis-P. Gagnon avait aimablement accepté de donner. Mme W. Raymond, en bonne soeur dévouée, voulut bien en quelques heures préparer le bijou qu'elle nous présenta avec sa grâce et son charme habituels.

Mme la conférencière, s'inspirant du sujet donné, "Le français dans la famille", développa d'une manière captivante les moyens à prendre afin de conserver intact le caractère français dans nos foyers, entre autres veiller à épurer notre langue des anglicismes qui facilement s'y glissent, orner nos murs de gravures françaises, lire les journaux à nous, encourager nos écrivains canadiens en achetant et en lisant leurs livres.

Gardons jalousement nos traditions, telles que la bénédiction du jour de l'an, les bonnes visites d'autrefois, ayant soin de faire revivre cette franche et toute simple hospitalité de nos pères.

M. Narcisse Fournier, ancien président du Cercle local, remercie Mme Raymond dans une heureuse improvisation et nous dit le plaisir qu'il a de reprendre contact avec son ancien exécutif. Malgré sa vie de Juif errant que sa position exige, il est toujours heureux de se retrouver parmi nous et s'intéresse à cette oeuvre chère pour laquelle il s'est dépensé sans compter.

M. Goulet désirerait que les jeunes papas soient encouragés à donner à leurs tout-petits la bénédiction paternelle, et propose qu'une formule soit adoptée et répandue, afin d'encourager les timides jeunes pères à remplir ce devoir si touchant. M. Goulet mit la note gaie et fine qui caractérise toujours ses spirituelles remarques.

Voici le programme de cette intéressante soirée:

Duo, "Airs Canadiens": Mlles Juliette Couture et Anne-Marie Cusson.

Chansons, "Les Pastourelles" et "Le Maringouin": Mlles Yvonne Thorimbert et Denise Guyot; au piano, Mlle Alice Lafrance.

"Une chronique sur la Langue française" par Mlle Marie-Thérèse Côté-Richard.

Chanson, "Les Trois Prières": Mlle Marie Boivin; au piano, M. Maurice Prud'homme.

Sous l'habile direction de M. W. Raymond, l'assistance chanta "Vive la Canadienne" en choeur, accompagnée par M. M. Prud'homme.

Henri PAINCHAUD,
Secrétaire.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 20 décembre

Au-delà de 250 membres étaient présents à cette dernière réunion de l'année.

La somme de $5 fut votée pour l'arbre de Noël de la "Norwood and St. Boniface Unemployed Conference" et $25 pour les enfants pauvres ne pouvant fréquenter l'école faute de vêtements.

Après une longue discussion sur la question de nos finances, en partie distribuées en dons à différentes organisations, il fut décidé que l'exécutif étudie cette question des dons et fasse rapport à la prochaine assemblée.

M. le président annonce qu'un comité pour visiter nos malades est sur pied et qu'il se compose de M. l'Aumônier, lui-même et le vice-président. Demande est faite aux membres de les aviser dès qu'ils sauront que quelqu'un des membres est malade, afin de le visiter.

Une motion de sympathie est votée en faveur de MM. J.-H. Daignault, H. Pambrun, R. Bernier et Mme J.-D. Pelletier, qui viennent d'être éprouvés par le deuil au sein de leurs familles.

M. G. Chavanne attire l'attention des membres sur la question de placement de nos Canadiens français dans différentes compagnies industrielles et autres de Saint-Boniface et de Winnipeg, entre autres chez Harris Abattoir, au "Mail Order Dept." chez Eaton, à la "Metropolitan Life Insurance" et autres. Un comité spécial se réunira pour étudier cette question.

M. l'abbé A.-B. Boulet, notre dévoué aumônier, nous donna la causerie qui fut la troisième partie de sa conférence sur les questions et organisations ouvrières. Il nous parla tour à tour des avantages et des dangers des différentes unions et syndicats ouvriers, en particulier de la Fédération Ouvrière Américaine, des syndicats ouvriers neutres, des communistes en Russie et au Canada, de l'O.B.U. de l'Ouest canadien, des syndicats catholiques et du Cercle Ouvrier Saint-Joseph de Saint-Boniface, auquel nous devons être très fiers d'appartenir.

M. le président remercia M. l'Aumônier au nom de tous pour la belle et instructive causerie qu'il nous a donnée.

Prirent part au programme récréatif, MM. A. Daignault, A. Joyal, E. Gauvreau, G. Plouffe et E. Perreault, ainsi que le président de ce comité, F. Jodoin.

M. B. Laurin fut l'heureux gagnant du prix de rafle mensuel offert par le Cercle.

• • •

Notre tirage de dindes eut lieu le 22 courant, pendant un concert qui fut très bien apprécié par l'auditoire présent. La grande salle de l'école Provencher était comble. M. l'aumônier souhaita la bienvenue à tous et M. A. Bernier nous redit ce qu'est le Cercle Ouvrier Saint-Joseph. Prirent part au programme qui était sous l'habile direction de M. F. Jodoin: Mlles Boivin, C. Toupin, Ritchot, Thorimbert, Guyot et Lafrance; MM. G. Plouffe, Jos. Leclaire, W. Lavallée, Tuck, A. Daignault, Joyal, Ed. Perreault, H. Meyer, W. Coindet, D. Ledoyen et F. Jodoin, qui chanta la chanson "Les dindons". M. Paul Lévêque était en charge des décors.

M. le président remercia toutes les personnes qui nous ont encouragés et ont contribué à ce beau succès, et en particulier ceux qui furent au programme.

Le tirage des 50 dindes eut lieu à trois reprises différentes. La soirée se termina par le chant de "O Canada". L'exécutif désire remercier tous les acteurs et autres personnes qui travaillèrent au succès de ce tirage, ainsi que Mgr W.-L. Jubinville, qui a bien voulu rehausser cette soirée de sa présence.

LE SEC.-TRESORIER.

PETITES NOTES

Mme V. Mullon et M. et Mme Louis Bouchet remercient cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

• • •

M. J.-E. Fontaine, représentant du Service des Voyageurs du Pacifique Canadien à Winnipeg, est parti pour Québec, où il passera la saison des fêtes.

• • •

M. et Mme J. Saint-Cyr sont partis pour Montréal, où ils passeront le temps des fêtes.

• • •

Mme L. Laramée passe la saison des Fêtes à Saint-Lazare.

• • •

Mlle Annie Desmarais, ainsi que Mme P. Degagné, remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil.

A l'O.J².C.

Au nom du club de gouret Juvénile Cathédrale, l'O.J2.C. tient à remercier vivement les donateurs dont les généreuses contributions ont permis de réaliser cette année le fonctionnement d'une équipe juvénile de gouret dans la "Winnipeg City League". Grâce à cet aimable concours, les directeurs des Juvéniles mettront sur pied une solide équipe de joueurs de Saint-Boniface, auxquels ils assureront les mêmes privilèges qu'à leurs confrères de Winnipeg.

Voici les noms des donateurs: Société Saint-Jean-Baptiste, Cercle Ouvrier Saint-Joseph, Mgr Jubinville, M. l'abbé E. Lévêque, M. l'abbé A. d'Eschambault, M. l'abbé Brunet, M. Parker, de la "Kiewel Brewing Co.", St. Boniface Hardware, M. le juge Roy; MM. H. d'Eschambault, A. Boutal, G. Bibeau, Léo Soenen, P. de L. Taché, A. Huot, G. Guyot, U. Bélanger, A. Couture, E. Ledoux, J.-B. Poitras, J. Pepin, Dr Ritchie, J.-A. Prénovault, J.-A.-M. Rodrigue, R. Couture, Pharmacie Préfontaine, J.-M. Cook, C.-E. Huot, S.-J. Dussault, J.-H.-N. Léveillé, J.-M. Montagnon, W. Kurrys, R. Dubreuil, A. Painchaud, J.-L. Provencher, J.-E. Van Belleghem, Ed. Fry.

Une autre liste sera publiée la semaine prochaine.

LA VIE AU COLLÈGE

Lauréats de décembre

Philosophie II — Excellence, Adrien Jacques. Diligence: Eugène Larivière, Jean Valmont. Honneurs, Eugène Larivière.

Philosophie I — Excellence, Marcel Carbotte. Diligence, Marcel Carbotte, Georges Ramaekers. Honneurs: Georges Ramaekers.

Rhétorique — Excellence, Jules-Marie Dugas. Diligence: Jules-Marie Dugas, Hilaire Gagné. Honneurs, Jules-Marie Dugas.

Belles-Lettres — Excellence, Arthur Lacerte. Diligence: Arthur Lacerte, Maurice Cormier. Honneurs, Maurice Cormier.

Versification — Excellence, Maurice Bélanger. Diligence, Louis Lahaie, Joseph Brunet. Honneurs, Morin.

Méthode — Excellence, Philippe Jean. Diligence, Edouard Fontaine, Louis Morin. Honneurs, Pierre Brunet, Edouard Fontaine.

Syntaxe — Excellence, Claude Sumner. Diligence, Emile Savoie, Paul Molloy. Honneurs, Emile Savoie, Emile Champagne.

Eléments Latins — Excellence, Charles Désorcy. Diligence, Charles Empson, Paul Rodrigue. Honneurs, Charles Empson, Paul Rodrigue.

"Senior Commercial" — Excellence, Peter Charnicki. Diligence, Ernest Goebel, Peter Charnicki. Honneurs, Peter Charnicki.

"Junior Commercial" — Excellence, Charles Bissonnette. Diligence, Albert Bissonnette, Denis Prénovault. Honneurs, Charles Bissonnette.

Eléments français — Excellence, Jean Bauche. Diligence, Jean Bauche, John Gorges. Honneurs, Jean Bauche.

• • •

Ont remporté les honneurs de la classe pour le mois de décembre:

Philosophie II: Jean Valmont.

Philosophie I: Marcel Carbotte.

Rhétorique: Hilaire Gagné.

Belles-Lettres: Maurice Kenny.

Versification: Maurice Bélanger.

Méthode: Louis Bédard, Raymond Poitras.

Syntaxe: Claude Sumner, Arthur Jutras.

Eléments Latins: David Roy, Louis Hébert.

"Senior Commercial": Georges Monnier.

"Junior Commercial": Denis Prénovault.

Eléments français: Jean Bauche.

Le Coin des Enfants

CONCOURS DE DECEMBRE

Afin de laisser un peu d'espace pour les compositions primées, nous ne publions que les "Mentions honorables" et retranchons les "Compositions méritantes".

Grades 1 à 5
Mention honorable

Olive Tétreault, Fortunat Champagne, Alice Laurendeau, Dhea Desautels, Jeannette Jetté, Jean Coulombe, Jean Bérubé, Horace Brisson, Uldéric Fortin, Thérèse Lapierre.

Roland Bourgouin, Lucie Régis, Rolande Piché, Gilbert Fraser, Bernard Wolfe, Flora Gauthier, Norbert Dufault, Henri Bergeron, Florence Rocan, Georges Berthelette, Henri Poirier, Irène Coulombe, Marcel Adolphe, Irène Girardin, Noëlla Carrière, Gabrielle Deslauriers, Thérèse Granger, Louise Bédard, Napoléon Gagnon, Joseph Lord, Joseph Deschênes, Joseph Pelletier, Thérèse Gauthier, Jean Mahé, Rosaire Gauthier, Thérèse Tougas, Hélène McCarthy Anne-Marie Lord, Thérèse Croteau, Maurice Desautels, Fabiola Bohémier, Jeannette Tougas, Aimé Vielfaure, Hélène Piché, Annette Cyrenne, Florence Arnal, Cécile Maynard, Napoléon Boulet, Eugène Poirier, Thérèse Arnal, Thérèse Déquier, Irma Lacerte, Gertrude Desautels, Roland Dubois, Germain Champagne, Florence Nolin, René Bernier, Gérard Tétreault, Thérèse Boily, Maurice Gauthier, Alphonse Beaupré, Germaine Desautels, Frederic Ziegler.

Dollard Bruyère, Joseph Coulombe, Rosaire Trudeau, Thérèse Gauthier. Cécile Dufault, Clara Desmarais, Lucie Boisjoli, Alma Bouchard, Joseph Ennis, Imelda Therrien, Annette Nadeau, Yvette d'Auteuil, Benoit Comeault, Marie-Flore Parent, Thérèse Bouchard, Jacqueline Gallant, Roberte Gauthier, Emilia Mondor, Alphonse Deschênes, Hélène Lord, Alma Manseau, Jeanne Jubinville, Irène Arpin, Marie-Jeanne Dugas, Laurent Savoie, Lucie Goulet, Philippe Perreault, Lina Boulic, Délia Desrochers, Adola Lapierre, Thérèse Légaré, Aurélie Morin, Alice Verrier Aline Granger Lucille Houle, Liliane Arnal, Marcelle Arnal, Emilien Landreville, Pierre Encontre.

Yvonne Boulet, Raoul Vielfaure, Rita Miron, Léontine Desautels, Irène Champagne, Dora Ouimet, Marcelle Granger, Marcelle Dionne, Marguerite Dionne, Laurette Trudeau, Rolande Trudeau, Hector Dugas, Lucille Bourgouin, Gérard Champagne, Anne-Marie Champagne, Fernande Turenne, Bernadette Champagne, Gabrielle Joubert, Yolande Millier, Kethleen Verry, Yolande Kenny, Thérèse Manseau, Henri Granger, Félix Boulet, Rolande de Montigny, Lucien Régis, Claire Arnal, Roland Lambert, Clifford Fraser, Thérèse Verrier.

Jacques Bruyère, Blanche Légaré, Marie de Rocquigny, Marguerite Gosselin, Léa Therrien, Catherine Ziegler, Thérèse Therrien, Léon Marion, Yvette Couture, Jean-Paul Trudeau, Marcel Graveline, Marthe Dionne, Lina Patenaude, Simone Fortier, Marthe Parent, Denise Forest, Geneviève Coulombe, Simone Coulombe, Jeanne Tétreault, Hortense Jeanson, Marie Esnault, Jack Empson, Angèle Gauthier.

Grades 6 à 12
Mention honorable

Denise Carrière, Philomène Coulombe, Hortense Tremblay, Jeanne Beaudoin, Ida Jubinville, Léa Teffaine, Léonie Dorge, Virginie Nick, Béatrice Arnal, Liguori Gauthier, May Guichon, Georges Harrison, Yvonne Ferland, Laurette L'Heureux, Thérèse Desautels, Jeanne d'Arc de Moissac, Alma Choquette, Ernest Parent, Lucienne Miron, Philippe Trudeau, Albert Fouasse, Thérèse Granger, Marcel Labossière, Louis Dureault, Ludger Jubinville, Victor Kissick; Edmond Arnal, Marie-Reine Sanche, Madeleine Mahé, Thérèse Poirier, Gérard Bernier, Lucile Trudel.

Thérèse Saurette, Marie Boulet, Blandine Chaput, Lucile Rioux, Marie Gagnon, Télène Joyal, Gratia Tougas, Yvette Decossé, Cécilia Champagne, Lucie Boulet, Simone Ayotte, Lorette Gallant, Marita Laflèche, Yvette Cyrenne, Elda Avanthay, Denise Vielfaure, Andréa de la Barrière, Marthe Rose, J. Desorcy, Clémence Bohémier, Florence Cossette, Roméo Hupé, Hélène Arnal, Berthe Delisle, Lucile Fortier.

Anna Girouard, Georgette Kenny, Edouard Loiselle, Irène Grouette, François de Rocquigny, Cécile Hébert, Blanche Cyrenne, Geneviève Voz, Adèle Dupuis, Marie-Anne Fouasse, Gertrude Arnal, Richard Desrochers, Marc Brémaud, Marguerite de Cruyenaere, Cyprienne Pilon, Isabelle Rochon, Marguerite Fréchette, Georgette Papineau, Simone Régis, Madeleine Painchaud, Alice Bernier, Marcelle Guyot, Denise Ayotte, Marguerite Bouvier.

Léonie Lapointe, Eveline Lambert, Denise Arnal, Aline Boulet, Rosanna Ritchot, Laurette Lavoie, Noëlia Dorge, Aurise Lapointe, Bernadette Boulet, Fernande Bruyère, Corine L'Heureux, Denise Houle, Ida Olivier, Viola Forest, Thérèse Jordens, Alice Gendron, Lucie Trottier, Simone Manseau.

Rachel Régis, Mariette Jutras, Jules Labossière, Emma Perreault, Marie-Paule Saurette, Jeanne Samson.

Gilberte Beaudette, Irène Gobeil, Cécile Godard, Annette Lemoine, Antoinette Lafrenière, Henriette Bouvier, Marie-Josèphe Gagné.

Irène Saint-Godard, Florence Lauzé, Berthe Granger.



MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Norbert, Man.,
le 11 décembre 1932

Chère Mère-Grand,

Je te dis bonjour, chère Mère-Grand. Veux-tu me recevoir dans ton "Coin"? Je n'ai pas encore écrit, mais je lis les lettres des autres petits enfants qui t'écrivent, et moi aussi j'aimerais ça t'écrire, car je t'aime déjà bien gros.

Tes pauvres sont très pauvres, je veux t'aider à les secourir avec mes sous que j'ai ramassés dans ma petite banque. Depuis longtemps je les amassais pour que maman les mette à la banque, mais maman m'a dit que c'était mieux de les donner pour les pauvres dans ces temps de misère. J'ai huit ans, je suis né le premier janvier 1924, je suis le bébé gâté de la maison. Je te souhaite un joyeux Noël et une bonne et sainte année.

Chère Mère-Grand, je suis ta petite-fille qui t'aime gros et tes pauvres aussi.

Yvette KENNY.

Grade III.

• • •

Saint-François-Xavier, Man.,
le 9 décembre 1932

Chère Mère-Grand,

J'ai bien du regret de n'être pas capable d'envoyer un jouet aux petits pauvres. Je n'en trouve pas de propres dans mes joujoux. Je vous souhaite une bonne, heureuse et sainte année et un joyeux Noël. Nous avons pour la première fois un arbre de Noël. Je suis bien content. On va avoir toutes sortes de cadeaux. Si c'était déjà passé, je vous enverrais quelque chose...

Votre petit garçon qui vous aime,
Donald TODD.

• • •

Letellier, Man., le 2 décembre 1932

Bien chère Mère-Grand,

Nous venons d'avoir la distribution des cartes, et je viens vous raconter la cérémonie.

Le dernier jour du mois, notre zélé pasteur, M. le curé Gagnon, distribue à chaque élève la carte méritée; je vous assure que l'on ouvre grands les yeux quand il nous nomme. Depuis septembre je me tiens première, mais M. le Curé a dit aux garçons qu'ils devaient être premiers le mois prochain, à présent il y en a de l'ambition!... Cependant, je doute que les garçons réussissent, car les filles travaillent toujours mieux que les garçons, n'est-ce pas?...

A sa dernière visite M. le Curé nous a donné de bien bons conseils. Il nous rappela un de nos devoirs d'éco-

vient pas." Il nous donna des règles à suivre: penser à Dieu qui nous voit, faire que ce qu'on nous a dit de faire... Une chose qui nous a frappés, c'est qu'il nous dit que les individus qui sont aujourd'hui dans les prisons et les écoles de réforme sont des gens qui ont oublié la présence de Dieu et ainsi se sont dégradés. Il nous donna plusieurs autres avis qui tous resteront gravés dans nos coeurs; lorsque la tentation viendra, nous serons armés pour le combat.

Nous demandons à Notre-Seigneur de bénir notre bon M. le Curé, de lui donner une bonne santé afin qu'il continue longtemps encore son apostolat au milieu des enfants de Letellier.

Votre petite-fille affectionnée,
Denise AYOTTE.

• • •

Mariapolis, Man.,
le 12 décembre 1932

Bien chère Mère-Grand,

C'est avec joie que je vous écris pour vous dire que nous avons eu l'honneur d'avoir la visite de notre Mère Générale et de son assistante, Mère Saint-Louis de Gonzague.

Pour leur visite nous avions préparé quelques chansons et plusieurs compliments; les garçons ont présenté un bouquet. Pendant les récréations du midi elles sont venues parler avec nous. Comme elles sont généreuses, ces bonnes Mères! Avant de partir elles sont venues nous voir dans nos classes, et quelle ne fut pas notre surprise de les voir entrer les mains pleines! C'étaient de beaux pe-

liers: "Comment se conduire quand nos dévouées institutrices ne nous tits livres qu'elles nous apportaient.

Nous aurions voulu qu'elles restent toujours avec nous, mais c'est impossible, car elles ont beaucoup d'endroits à visiter. Nous espérons que vous aussi, Mère-Grand, vous viendrez passer quelques jours avec nous.

Je vous souhaite une joyeux Noël et une bonne et sainte année.

Votre petite-fille,
Laurette LAVOIE.

Grade IX.

• • •

La Broquerie, le 12 décembre 1932

Bien chère Mère-Grand,

Je viens vous apprendre que nous venons de passer par une grande épreuve. Le 30 novembre le petit Jésus nous avait donné une autre petite soeur, mais elle est morte dix minutes après sa naissance. Heureusement qu'elle a été baptisée. C'est une grande consolation pour nous tous de penser que nous avons un petit ange au ciel.

Ma pauvre maman a beaucoup de peine. Bien qu'elle ait dix enfants, elle avait encore une grande place dans son coeur pour cette petite soeur.

Votre petite-fille reconnaissante,
Yvonne ROCAN.

Grade VI.

• • •

Fannystelle, Man.,
le 7 décembre 1932

Chère Mère-Grand,

L'autre jour, comme j'avais été fatiguée en classe et avais dû retourner chez nous, maman me garda à la maison le lendemain.

Alors, après l'heure du train, elle me dit: "Va chercher les lettres et les journaux, ça te fera prendre l'air". Quelle ne fut pas ma surprise de voir que j'avais aussi un courrier: 3 jolis petits journaux.

L'"Oiseau Bleu" est bien intéressant; tous les petits frères le lisent. Je suis bien contente d'avoir gagné un abonnement et je vous remercie beaucoup de me l'avoir envoyé.

Cela me fera un souvenir de vous et un encouragement à travailler fort.

Encore une fois je vous remercie et profite de l'occasion pour vous faire mes souhaits de Noël.

Gisèle LABOSSIERE.
Ecole du Sacré-Coeur.

JOYEUSE FETE!

29 décembre
Elisabeth Brodeur, Fannystelle, 11 ans.

30 décembre
Georges Lis, Transcona, 13 ans.

31 décembre
Aurore Garand, Dunrea, 10 ans.
Maurice Carrière, Ile-de-Chênes.
Antonin Rondeau, Saint-Léon, 14 ans.

1er janvier
Yvette Kenny, Saint-Norbert, 8 ans.
Romain Breland, Saint-François-Xavier, 8 ans.
Roland Breland, Saint-François-Xavier, 8 ans.
André Trudel, Norwood, 8 ans.

2 janvier
Clara Moquin, Saint-Joseph, 9 ans.
Dollard Lemieux, Somerset, 9 ans.
Côme Dugas, Lorette, 5 ans.

3 janvier
Félix Desmarais, Mariapolis, 10 ans.

4 janvier
Jacqueline Dugas, Lorette, 12 ans.
Jérôme Laberge, Norwood, 9 ans.
Alfred Desmarais, Mariapolis, 6 ans.
Omer Cayer, Mariapolis, 11 ans.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Légende de Noël

Un jour une petite fille nommée Lucette écrivait au Père Noël; elle lui disait:

Cher Père Noël,

Vous êtes très bon pour les petits enfants, je le sais, alors je me permets de vous demander un petit frère. Il s'appellera Michel, si vous voulez bien, car j'aime ce nom. Je serai bonne pour lui. Je vous embrasse, comme je vous aime.

LUCETTE.

Au ciel le Père Noël était à distribuer les cadeaux. Tout à coup il s'aperçut qu'un petit ange boudait dans un coin. — Qu'as-tu, mon petit ami? lui demanda-t-il. — Je voudrais aller sur la terre pour voir si c'est vrai qu'on s'y amuse beaucoup. — Hum!... C'est bien, je vais contenter ton désir. Une fillette me demande un petit frère, c'est toi qui seras son frère, ton nom sera Michel.

Le petit angelet partit aussitôt, la joie le transportait. Arrivé chez Lucette, il alla se mettre au pied du lit de cette petite qui dormait. Lorsqu'elle se réveilla et l'aperçut, elle était hors d'elle-même. Elle appela aussitôt sa maman et proclama bien haut son bonheur. Les deux enfants se vouèrent tout de suite une grande affection; ils jouaient ensemble tout le temps. Michel ne brisait jamais rien, il était le petit garçon modèle.

Tout alla bien jusqu'au jour où il dut aller à l'école. Il était toujours le premier de sa classe, mais ses petits compagnons étaient jaloux de lui. Ils lui cachaient ses cahiers et déchiraient ses habits.

Un jour le malheur vint fondre sur cette famille. La maman tomba bien malade. Elle alla bientôt rejoindre au ciel celui qu'elle avait tant pleuré. Michel et Lucette devaient gagner leur vie. Lucette vendait des fleurs et Michel faisait les commissions.

Michel s'ennuyait beaucoup; alors il demanda à san maman du ciel de prier le petit Jésus de venir le chercher avec Lucette. Son désir fut exaucé. Tout à coup il sentit ses ailes repousser. Lorsqu'elles furent assez grandes, il enveloppa Lucette et franchit les espaces. Il rejoignait sa maman et le papa de Lucette. Toute la famille fut réunie au paradis pour toujours.

Agnès DUFAULT.
Couvent de Saint-Adolphe (grade VI).

• • •

L'arbre de Noël

Il y a bien longtemps de cela, vivait un pauvre laboureur qui habitait une chaumière avec sa femme et ses deux enfants: un petit garçon nommé Sylvain et une petite fille nommée Gervaise.

Un soir d'hiver — c'était le 21 décembre — par une nuit glaciale, la neige couvrait la terre. La famille était rassemblée devant le feu, quand on entendit du bruit devant la vitre.

Le petit Sylvain courut voir ce que c'était. Il aperçut une petite ombre, celle d'un enfant évidemment. Il ou-
groupe. Il était illuminé d'une au-

vrit la porte, et une voix douce dit ces mots:

— Laissez-moi entrer, j'ai faim, j'ai froid, prenez pitié de moi ou je mourrai sur la terre glacée.

— Entrez, entrez vite, dirent ensemble tous les habitants de la chaumière; nous partagerons notre souper avec vous.

Le petit étranger entra, il prit place à la table hospitalière, quoique pauvre, et réchauffa devant le poêle ses membres délicats et transis. Sylvain lui céda son lit.

En fermant ses paupières fatiguées, l'enfant dit seulement:

— Dieu bénira votre bonté.

Tout le monde dormait bientôt dans l'humble logis, du sommeil des consciences tranquilles.

Soudain, vers la fin de la nuit, Gervaise et son frère furent réveillés par des voix ravissantes, mêlées aux sons d'une musique céleste. Ils se levèrent doucement, s'approchèrent de la fenêtre, et là, dans la lueur du matin, ils virent un groupe d'enfants vêtus de blanc qui chantaient en s'accompagnant sur des harpes d'or.

L'enfant qu'ils avaient recueilli, la veille au soir, se tenait au centre du

réole surnaturelle.

Je suis l'Enfant-Jésus, dit-il à ses hôtes émerveillés; je descends sur terre en cette nuit mémorable pour apporter le bonheur au monde entier. Comme vous avez été bon pour moi, et que vous m'avez accueilli, vous ne connaitrez plus la pauvreté ni le froid, et je vous nourrirai avec le pain du ciel.

Devant la chaumière croissait un sapin. L'Enfant-Jésus en prit une branche qu'il planta en terre en disant:

Cette branche deviendra un arbre qui chaque année se couvrira de richesses en plein hiver, quand tous les autres seront nus et dépouillés.

En achevant ces mots, il remonta au ciel avec le choeur céleste.

Quand les enfants reportèrent leurs regards sur la terre, ils virent que la branche du sapin était devenue un arbre magnifique, aux branches duquel pendaient toutes sortes de provisions. De ce jour, l'aisance entra dans la maison du laboureur pour n'en plus sortir.

C'est, dit-on, à dater de cette nuit mémorable que le sapin porte en hiver des feuilles et des fruits.

Flore HAMEL.
Ecole du Sacré-Coeur, Fannystelle (grade VII).

• • •

Noël! Noël!

C'est Noël, les jeunes dorment, rêvant les poings fermés sur leurs yeux alourdis. Au dehors on entend passer la foule écoutant de loin les cloches de la vieille église qui carillonnent joyeuses, annonçant aux pieux paroissiens la venue de l'Enfant-Dieu.

Minuit vient de sonner. Seule la jeune mère reste au foyer pour veiller sur ses petits et préparer le réveillon à servir dès le retour de son mari et des grands-parents qui habitent sous le même toit.

Au moment du départ on entend pour la seconde fois l'appel des cloches se mêlant au son argentin des petites clochettes dont chaque carriole est munie et comme il en passe à plein chemin, il résulte que nous entendons une vraie musique qui nous donne un avant-goût de ce que seront les beaux cantiques que nous entendrons à l'église.

Durant la sainte messe chacun se fait un devoir de s'approcher de la sainte table, car quiconque s'en abstient passe pour un païen. Au dire de nos ancêtres la fête de Noël était mieux fêtée dans leur temps qu'aujourd'hui. Au sortir de l'église, c'était, paraît-il, un vrai plaisir de voir piétons et carrioles hâter leur retour à la maison où ils faisaient honneur au réveillon préparer avec tant de soin.

Dès les premiers sons de clochettes que la gardienne entend, elle prête l'oreille à tout instant, croyant toujours que ce sont les siens qui arrivent. Enfin les voilà tous joyeux, ils sont tous couverts de neige qu'ils secouent en entrant.

A tout cela se mêlent les salutations des autres membres de la famille qui, comme les années passées, sont venus prendre le réveillon au foyer paternel et comme la table est servie, le grand-père invite ses enfants à prendre part au repas qu'il préside lui-même avec grand'maman.

Après le bénédicité d'usage, on se passe les plats et chacun se sert à sa volonté, sans cérémonie, à la bonne franquette.

Il serait trop long d'énumérer tous les mets succulents dont la table est remplie. Qu'il suffise de parler du ragoût de pattes de cochon, des bonnes tourtières, de la tête en fromage, des croquignoles roulés dans le sucre en poudre, etc.

Tout en mangeant l'on jase, chacun n'a pas toujours son tour, car les enfants n'en finissent plus de raconter les merveilles qu'ils ont vu à l'église: "Maman, le petit Jésus est frisé comme mon petit frère, puis il a les yeux bleus, bleus comme le ciel". "Grand'maman, la robe du petit Jésus est blanche comme la neige, criait un autre."

Jugez si nos grands-parents sont contents d'entendre ainsi jaser leurs petits enfants. Ce jour-là on peut être dissipé sans méchanceté, et tout est pardonné, car Noël est la fête des petits enfants.

Enfin arrive le moment de la séparation. Il faut dormir un peu, car tous retournent à la messe du jour.

C'est ainsi que la Noël se passait dans le bon vieux temps, me dit papa.

Germaine FERLAND.
Couvent de Saint-Norbert (grade VIII).

• • •

Mes trois souhaits

"Si au début de l'année une fée venait vous demander vos plus grands désirs, quels seraient-ils?" Voici le sujet que j'ai à traiter aujourd'hui.

Voir une fée n'est pas bien possible, mais en ce moment, laissons le sérieux de côté et faisons des suppositions.

Si un esprit bienfaisant venait me proposer pareille chose, mon premier et plus grand désir serait sans doute la grâce du salut; mais comme je sais que les fées n'ont rien à faire avec les choses spirituelles, contentons-nous de lui exposer nos désirs terrestres.

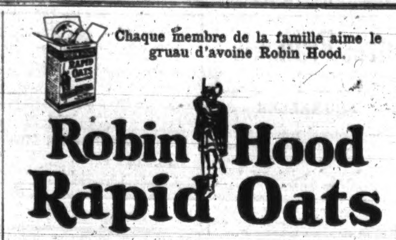
Comme je suis un peu prétentieuse, je demanderais d'abord d'être une grande reine avec un beau château en ma possession et plusieurs grandes dames à mes côtés. Ce voeu réalisé, j'aimerais à me faire servir et la chose m'irait comme un gant. Cependant j'aime aussi à faire la charité, alors j'ajouterais une seconde demande: celle d'avoir un grand trésor dans lequel je pourrais puiser à pleines mains sans qu'il s'épuise jamais. Je profiterais de cette aubaine pour faire des dons aux églises, des aumônes aux pauvres gens qui sont dépourvus de tout. Je ferais bâtir des asiles et des orphelinats pour recueillir les petits abandonnés.

Enfin, ma dernière demande serait que mon royaume demeure toujours en paix, qu'il ne se ressente point de la crise que nous traversons...

Je souhaiterais que tous mes sujets soient heureux, qu'ils servent bien le Bon Dieu, car ce serait certainement là le plus grand bonheur.

Maintenant reprenons notre sérieux. Si on venait me dire qu'en réalité de pareilles choses pourraient m'être accordées, je n'oserais pas les désirer, car j'aime mille fois mieux mon rang d'écolière que celui de reine ou de fée. "Chacun à sa place", voilà ce qui fait l'ordre et la beauté dans le monde.

Aline NICK.
Couvent de Mariapolis (grade IX).



Aux petits amis du "Coin des Enfants"
Aux fidèles lectrices de la "Page Féminine"
Mère-Grand souhaite une Bonne et Heureuse Année et... le paradis à la fin de leurs jours.

Le premier de l'an, il y a soixante ans

Il faisait froid dehors. La neige tombait incessante. Personne n'était en humeur, excepté notre bon grand-père qui fumait sa pipe près du poêle. Il nous dit: "Venez, mes chers enfants, je vais vous conter quelque chose qui va vous intéresser. Nous nous assîmes donc tous autour du feu qui pétillait. Il ôta sa pipe, mit ses lunettes dans son "carnet" et commença.

"Il y a soixante ans, les fêtes différaient beaucoup de celles de maintenant. Le jour de l'an, par exemple, était bien plus digne et solennel que maintenant.

Notre intérêt grandit: Racontez vite! Racontez vite!

"J'étais enfant comme vous, mais l'esprit de cette fête est resté à jamais gravé dans ma mémoire.

La veille de ce grand jour, les enfants étaient couchés de bonne heure pour pouvoir se lever avant l'aurore. Aussi nous nous endormions contents et rêvions à la bonne journée que nous allions passer. Soudain nous entendions la voix sonore de papa qui disait "Bonne et heureuse année! Allons, les enfants, levez-vous vite".

Nous sautions en bas de nos lits et nous nous jetions à genoux en belle ligne droite pour recevoir la bénédiction paternelle. Mon père nous souhaitait une bonne année, nous bénissait et nous prenions de nouvelles résolutions. Nous nous relevions, et comme d'heureux bambins nous embrassions nos parents si chers.

Nous nous habillions lestement ce jour-là et mettions nos capots et gros casques de poil et un châle de laine tout autour de la tête, pendant que papa allait chercher les meilleurs chevaux et attelait sur une grosse carriole pour toute la famille.

Nous partions ainsi dans une obscurité profonde. A la lumière du fanal, papa conduisait les chevaux avec une patience admirable. Le chemin était long, mais enfin nous arrivions à la demeure de nos grands-parents. C'était une maison basse, construite de "logs". La petite porte faisait continuellement craquer ses charnières pour faire passage aux invités.

On voyait le soleil s'annoncer par les traits de feu qu'il lançait à l'horizon.

Toute l'assemblée s'agenouillait. Notre grand-père faisait ses voeux et un grand signe de croix descendait sur la tête de chaque membre de la famille. Nous relevions nos fronts et grand-père était si beau avec son sourire digne que plusieurs, même les hommes, laissaient échapper des larmes.

Nous formions alors une file et allions vers la salle à manger. Une grande table s'étendait sur toute la longueur. Oh! que nous trouvions cela beau! Nos yeux contemplaient avec gourmandise les mets délicats et de bon goût qui serviraient pour le déjeuner. Au centre de la table, un gros gâteau décoré de bonbons, de chaque côté des bouteilles de bon vin de gadelles noires et toutes sortes de friandises.

L'aïeul prenait place au bout droit de la table, et suivaient les aînés et leurs familles. Nous disions le bénédicité et, assis sur les longs bancs de chêne, nous mangions avec appétit le déjeuner si bien préparé. On se levait, on disait les grâces et vite, en route pour la messe de la paroisse!

La messe finie, les vieux, tout en fumant leurs pipes, faisaient des souhaits, chacun à sa manière, et bientôt on s'embarquait pour aller dîner. Le repas était frugal, l'après-midi joyeux; pendant que les vieux causaient, nous allions avec notre traîneau, façonné par grand-père, glisser au bas de la colline. Oh! quel plaisir!

Le crépuscule venu, nous retournions, où un souper fumant nous attendait. Tous étaient pleins d'entrain. Chacun parlait et riait à son gré. Le repas fini, une veillée amusante commençait. On chantait de vieilles chansons canadiennes et on jouait toutes sortes de jeux. Tous étaient gais. Au son du violon et de la musique à bouche, nous faisions des rondes et dansions. Nous nous séparions la joie dans le coeur."

"Que c'est beau, grand-père", dîmes-nous tous ensemble.

Antoinette BERGERON.
Ecole N.-D.-de-Lourdes (grade X).

Amour maternel

Babette va voir la crèche.

— Tu vois, dit maman, le petit Jésus couché sur la paille n'a rien sur lui... Il a bien froid; aussi l'âne et le boeuf soufflent dessus pour le réchauffer.

La petite fille secoue sa tête blonde d'un air de doute:

— Je crois pas ça, maman!

— Comment! tu ne crois pas ça, mais pourquoi?

Babette montre alors la sainte Vierge pieusement agenouillée et qui contemple son divin Fils.

• • •

Dans la cour de l'école:

— Marie. — Mais, Simone, il begaye, ton petit frère!

Simone, vexe. — Oh! très peu, et seulement quand il parle.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

L'assemblée-conférence recommandée par l'exécutif de l'Association d'Education de Saint-Boniface et organisée par le Cercle Paroissial a eu lieu le dimanche 18 courant.

Nous regrettons beaucoup que notre salle n'ait pu contenir toutes les personnes qui auraient aimé venir entendre notre conférencier qui s'est acquitté de sa charge d'une façon admirable. Nous ne pouvons facilement agrandir cette salle et nous avons à regretter souvent, dans des circonstances semblables, que nous n'ayons pas un local qui puisse permettre à tout le monde de goûter la saveur de ces réunions paroissiales.

Au premier numéro du programme, nous avons eu le plaisir d'entendre un morceau de piano par Mlle Marie-Paule Bélanger qui a su charmer son auditoire par le talent que nous lui connaissons tous; elle a bien voulu avoir l'amabilité d'accompagner tous les chants qui ont été exécutés au cours de la soirée.

Au deuxième numéro du programme, le président du Cercle, M. Joseph Laroche, dans une allocution aux termes très choisis, a su expliquer le but de cette soirée-conférence et souhaiter la bienvenue à tous.

Le troisième numéro était un chant par les élèves du Couvent: Plus d'une vingtaine de fillettes sont venues s'exécuter sur le théâtre. Après la première chanson, intitulée l'"Etoile du Soir", le rappel fut si pressant qu'elles nous ont fait le plaisir de chanter "Le Pommier". Merci aux bonnes religieuses de Saint-Pierre pour le dévouement qu'elles ont apporté à organiser ce chant.

M. le président a alors, en quelques mots très appréciés, présenté le conférencier, M. Joseph Langelier, gérant de la Banque Canadienne Nationale. Ce dernier a su nous intéresser d'une manière très pratique. Il nous a rappelé les devoirs des parents à l'égard des enfants pour leur donner l'exemple du bon parler français; il nous a rappelé certaines pages de l'histoire qui nous touchent tant au coeur, nous, Canadiens français, et nous a expliqué le danger que la génération future se laisse angliciser sans réellement s'en apercevoir, si un mouvement ne s'élève pour aider à garder notre foi et notre belle langue qui nous a été léguée par nos ancêtres. Bravo, M. Langelier!

M. Edmond Préfontaine, le vice-président du Cercle, avait été chargé de remercier le conférencier. Il le fit d'une manière admirable, avec le tact que nous lui connaissons tous, et a su nous intéresser avec quelques remarques qu'il a ajoutées.

Nous avions au numéro suivant le bon chant canadien en choeur, "Vive la Canadienne". M. Hector Dandenault, dont on connaît le talent, a dirigé ce chant et les applaudissements l'ont rappelé à chanter la chanson favorite, "Alouette".

M. le président a alors demandé au R. P. Lesage, directeur de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne, et à M. l'abbé A. Senécal, de bien vouloir nous dire quelques mots. Quoique ces messieurs n'étaient pas au programme, ils ont su nous intéresser et nous les remercions des bonnes paroles d'encouragement qu'ils nous ont adressées.

Il nous restait la conclusion de la soirée pour terminer le programme. Ce travail avait été réservé à notre dévoué curé, M. l'abbé Sabourin. Ce dernier, en termes très élogieux, a su remercier ses paroissiens pour avoir si bien répondu à son appel en les invitant à assister à une soirée de famille. Il remercia les personnes qui avaient apporté leur concours pour rendre cette soirée agréable et intéressante et formula le voeu de voir encore s'organiser d'autres soirées semblables.

Saint-Pierre gardera un bon souvenir de cette soirée paroissiale du 18 décembre 1932.

LE SECRETAIRE.

BRUXELLES

Grand émoi à Bruxelles le jeudi 22 courant. Le bon saint Nicolas nous arrivait avec son cortège de jouets et de cadeaux. Il a fait son entrée triomphale dans la salle des fêtes du pensionnat tenu par les religieuses Ursulines. Tous les enfants lui firent un accueil des plus chaleureux et des plus enthousiastes. Il semblait connaître tout le monde et avait un bon mot pour chacun en particulier. Son arrivée avait été précédée par un joli concert, donné par les enfants.

L'entrée, duo joué au piano par Mlles Gaucher et Kenziger, fait certainement honneur au professeur. La danse espagnole, avec castagnettes et tambourins, a été exécutée avec art et gracieuseté. Les différentes pièces, françaises et anglaises, étaient parfaites et ne méritent que des félicitations.

Tous les habitants de Bruxelles ont été émerveillés. Ils adressent de tout coeur un chaud merci aux élèves et à celles qui les ont formées.

N.-D. DE LOURDES

Essex, Angleterre,
le 8 décembre 1932

Chers amis,

De Rome à Epping. C'est aujourd'hui grande fête à Lourdes, et je vois d'ici les fidèles et parmi eux les "petits croisés" se presser autour de la table sainte; je vous vois tous à la grand'messe incliner vos fronts devant l'image souriante de bonté de celle qui est votre patronne. Je vous vois le soir illuminant vos demeures pour témoigner de la joie de vos coeurs en ce jour d'allégresse, je vous vois, finissant cette belle journée dans la salle des fêtes, jouissant du spectacle bien connu d'une séance théâtrale préparée par les jeunes.

Ici la scène change, elle est réduite à sa plus simple expression; une messe basse à 6 h. 30, suivie d'une autre messe basse, avec pour assistant, une dame, notre servante, et ce dans une pauvre chambre qui nous sert de chapelle. Vous avouerez et j'avoue avec vous que c'est un peu l'étable de Bethléem. "Si magnus esse vis, a minimo incipe — Si tu veux être grand un jour, commence par être tout petit". C'est précisément ce que nous faisons ici, et à la lettre. Je ne serais pas véridique si je vous disais que mon âme est ravie du spectacle. Dans le passé elle a été bercée de trop de consolations pour ne pas être présentement un peu et beaucoup sous le pressoir. Je ne puis moins faire que d'attendre des jours meilleurs, qui viendront à n'en pas douter.

Rome, la ville éternelle, c'est là que je vous ai laissés il y a deux semaines et plus. Mon séjour ne devait pas y être bien long; douze jours à peine, et puis je quittais ma famille religieuse pour me rendre à Lyon. Avant d'arriver à Modane, je pris l'autobus à Oulx, afin de faire à mon aise l'ascension du Mont Genève et arriver par delà les Alpes à Briançon. Une simple remarque sur le caractère des deux peuples qui se voisinent au sommet des Alpes. Du côté italien, vous avez l'idée d'une nation qui "se pousse"; conduite par une main vigoureuse, consciente un peu de sa faiblesse relative, elle veille avec un soin jaloux à sa parure et à une plus grande sincérité, les routes sont bien entretenues et la frontière bien gardée, par un poste assez important, des voies rétrécies à bon escient, des barrières multipliées à dessein. Du côté français, un simple poste de douanes pour le service, les chemins en ordre tout simplement, aucun travail de défense apparent; c'est le règne serein de la sécurité. A Gap, nos Pères sont chargés du Grand Séminaire, récemment construit sur des bases grandioses, qui ne laissent rien à désirer. Je remercie ces bons Pères de l'hospitalité qu'ils me donnèrent royablement pendant deux jours.

A Lyon, je suis plus particulièrement chez moi, puisque mon frère se trouve être le curé de Saint-Vincent-de-Paul; c'est dire que je suis toujours le bienvenu chez lui. Pauvre frère, je le plains et je l'admire: il vient de construire une vaste église sur des plans nouveaux; tout est grand, vaste et pieux, mais il y a la note; si elle n'était que d'un million, elle serait payée, mais c'est le double qu'il faut trouver. Le pauvre petit frère ne se dérange pas; il a toujours sur le métier une industrie nouvelle pour se procurer des ressources. Tout dernièrement il dépensait 1,500 francs de réclame pour une séance donnée par ses jeunes; il compte en tirer un profit net de 8,000 francs. En plus de l'église à payer, il doit faire vivre sa famille religieuse qui l'aide dans le service paroissial et trouver en plus chaque année 40,000 francs pour ses écoles libres, et avec ça, toujours le visage souriant, ce qui n'est pas le cas de son frère du Canada, ou mieux d'Epping pour le moment.

Disons pour en finir de mes pérégrinations que le 6 décembre, à 8 h. 30, je laissais Paris la ville-lumière, dans d'épais brouillards pour arriver à Londres, où la brume règne à demeure par un radieux soleil. Je me suis laissé dire qu'à Epping il en était ainsi depuis dix jours. Heureux pays! Adieu, mes amis. Bonne fête de l'Immaculée, c'est un peu tard, bonne fête de Noël, bonne et heureuse année.

P. ANTOINE.

Voici mon adresse définitive: Rév. P. Antoine Chalumeau, 9 Church Hill Rd, Epping, Essex, Angleterre.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Le 18 décembre, nous avons eu le plaisir d'assister à un beau concert, très intéressant et amusant, donné par les élèves de l'école du village, sous la direction des Rév. Soeurs des Missions. On constate avec plaisir que nous en avons parmi nos enfants quelques-uns doués d'un vrai talent dramatique.

Les recettes du concert, qui se montent à $32.50, doivent servir pour payer les frais du "Field Day" qui aura lieu au commencement de l'été.

Les bonnes Soeurs et les enfants présentèrent à M. le Curé une grande corbeille de fleurs en papier, pour aider à décorer l'église pour les fêtes de Noël.

Voici le programme du concert:

Duo de piano: C. Furneaux et B. Valcourt.

"Le Moulin des Lilas", chant: jeunes filles de l'école supérieure.

"Un lunch chez Lili", saynète: élèves, grades V et VI.

"The Step Sisters", saynète: élèves des grades VII et VIII.

Trio de musique: A. Houde, G. Burns, A. Lagassé.

"Les Etrennes de Tante Louise": élèves des grades V et VI.

"Les Fauvettes", duo de chant: Ant. Houde et Cecily Fitzmaurice.

"Un Vol", saynète: élèves des grades VII et VIII.

Solo de piano: Catherine Furneaux.

"The Children's Hospital", opérette: élèves des grades III et IV.

"Les Secrets de Noël", scène enfantine: les petits.

"The Learned Maid", comédie: R. Shuer, E. Shore, M. Duncombe.

Solo de piano: Adrienne Sylvester.

"Sufficient", dialogue: E. Houde et G. Brunel.

"La Meunière du Moulin Joli", opérette, 1er acte: jeunes filles de l'école supérieure.

Duo de piano: L. Maltre et Cécile Valcourt.

"The Tragedy", récitation: R. Larivière.

"La Meunière du Moulin Joli", 2me acte.

Solo de piano: L. Maltre.

"Mr. Jones and Mr. Smith", dialogue: R. Valcourt et A. Molgat.

"L'Avoué", comédie: P. Saurette, E. Guyot, Y. Molgat.

"The Village Chorister" choeur: élèves du "High School".

"O Canada".

Mme T. Coulombe reçut les membres du groupe de St. Patrick "Food and Nutrition", le mardi 13. Outre les membres, il y avait plusieurs visiteurs. Toutes les dames présentes écoutèrent avec beaucoup d'intérêt la leçon III sur les Vitamines, donnée par Mmes J. et T. Fitzmaurice. Un délicieux goûter fut ensuite servi et la veillée se termina par une bonne partie de cartes.

• • •

La patinoire est ouverte depuis deux semaines et les jeunes gens prennent leurs ébats; ils s'amusent beaucoup. Seulement, les fonds pour l'entretien sont bien rares. On nous annonce une veillée dans le but d'en recueillir le 30 décembre.

AUBIGNY

Nous ne pouvons laisser passer inaperçue la séance qui a eu lieu ici le 11 décembre, dans la salle paroissiale, au profit de l'église.

Nous voulons remercier les organisatrices, Mme Jos. Robert et Mlle Augustine Simon qui, avec leur goût artistique, ont su si bien exercer les acteurs et préparer les costumes et les décorations.

Le programme était comme suit: "Drill des Mouchoirs", par Lionel Robert, Noël Robert, André Hébert, Gabriel Saint-Onge, Paul Saint-Onge, Gérard Saint-Onge, Arthur Clément, Léo Clément.

Drame en trois actes: "Dolora, la Bohémienne". — Personnages: Mme de Latour, Mlle A. Simon; Evelyne, Mlle Yvonne Robert; Dolora, Mlle Cécile Pelland; Mathurine, Mlle Agathe Hébert; les jeunes filles du village: Mlles Yvonne Oulmet, Marcelline Oulmet, M.-Reine Oulmet, Simone Oulmet, Léontine Hébert, Blanche Kenny, Lucille Chartier.

Chanson, "Noël d'Irlande", par Mlle Y. Desaulniers.

Drame, 2ème acte.

Monologue, "Optimisme", par M. Noël Roy.

Drame, 3ème acte.

Chanson, "Les Femmes bavardes", par M. François Palud.

Saynète, "Doux échanges", par MM. Louis Hébert et Noël Roy.

Chanson, "Dans le vieux temps ça se passait de même", par M.-Reine Oulmet et Léo Clément.

Comédie en deux actes: "Mme Beaucordon a rêvé chats". — Personnages: Mme Beaucordon, Mme Adélard Hébert; Mme Mouchetard, Mlle Agathe Hébert; Mlle Elodie, Mlle Yvonne Robert; Mlle Rebecca, Mlle Cécile Pelland.

Chanson, "Chant d'une femme de Lorraine à Jeanne d'Arc", par Mlles Agathe Hébert et M.-Reine Oulmet.

Comédie, 2ème acte.

Chanson, "En traineau", par Mlle Blanche Kenny.

Au nom des acteurs, Mlle A. Simon remercia tous ceux qui, malgré la température glaciale, étaient venus les encourager dans leurs premiers efforts.

M. le Curé répondit en termes chaleureux, et après le chant national, tous s'en retournèrent enchantés de leur soirée.

Nous disons donc à tous ces acteurs et actrices: à une autre fois encore, et merci!

SAINT-EUSTACHE

La séance du Cercle Athlétique de Saint-Eustache a enfin été présenté au public, le dimanche 18; mais nous pouvons certainement dire que nous n'avons rien perdu pour attendre, car ce fut un vrai régal.

Cette séance, donnée sous la direction de M. D. Létourneau, fut vraiment bien réussie, à tous les points de vue, tant du côté musical que du côté comique et dramatique. Nos éloges doivent se partager également entre les trois acteurs des deux pièces; car après nous avoir fait pleurer dans "Les Adieux de Riel en 1871" — dû à la plume d'un paroissien de Saint-Eustache — ils nous firent rire aux larmes dans "Chicot".

Les noms de ces trois acteurs? Eh! mais ce sont ni plus ni moins que Marcel Létourneau, Hilaire Lachance et Joseph Melnic, qui se sont révélés des étoiles de première grandeur.

Sous le rapport musical, ce fut aussi bien, sinon mieux. Mlles Marthe Brunet, institutrice à l'école du village, et Irène Beaudin, au piano, ainsi que M. Henri Beaudin au violon, nous ont bien démontré que nous n'avons pas besoin d'aller au "Walker" pour entendre de vrais musiciens. La partie du chant fut aussi bien rendue par MM. Léon Beaudin, Paul Girard et D. Létourneau.

Enfin ce fut très bien et nous demandons aux jeunes de nous en donner encore.

• • •

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture Cartier-Saint-François, tenue dans notre salle paroissiale le 22 décembre, fut vraiment un succès. Par le rapport présenté, nous avons pu voir que malgré la rareté de l'argent, nous pouvons arriver à faire quelque chose de bien quand il y a de la bonne volonté de la part des directeurs, surtout par le travail incessant du secrétaire-trésorier, M. Charles Préfontaine; car si notre société vit, c'est bien grâce à son secrétaire qui, depuis deux ans, se dépense sans aucune rémunération.

Ont été élus nouveaux directeurs: MM. C. Lachance, Alf. Hamelin, Laurent Chabot, J.-L. Mountain et Alf. Lynch.

SAINT-LEON

Les examens de Noël ont apporté un surcroît de soucis à la gent écolière. Voici le résultat des points obtenus:

Grade X: Victorine Vigier, 79; Cécile Lesage, 72; M.-Anna Labossière, 67; Rose-Alma Grenier, 54; Flore Martel, 48.

Grade IX: Hortense Lemieux, 57; Mélina Payette, 53; Emilien Labossière, 51; Georgina Major, 50; René Rondeau, 28.

Grade VIII: Nora Watson, 86; Gérard Labossière, 72.

STARBUCK

Noël a été célébré à Starbuck avec toute la pompe et l'éclat possibles. A la messe de minuit à laquelle assistaient un grand nombre de protestants, touchés de la beauté des cérémonies et du chant sacré, il y eut communion générale des fidèles.

Le R. P. D. Vézina, C.SS.R., de Sainte-Anne-des-Chênes, est venu vendredi entendre les confessions, puis s'est rendu à Carman le soir même pour remplacer M. le Curé dans cette mission pour Noël.

La décoration de l'église et son illumination parfaite, la beauté de la crèche, la piété du chant religieux, tout concourut à faire de ce Noël le plus beau qui se soit vu à Starbuck depuis la fondation de la paroisse.

La Schola des Enfants, sous la direction de Mlle A. Desgagnés, était assistée de Mlle Marie Boivin, soprano, de Saint-Boniface, dont la belle voix résonnait si bien sous les voûtes de notre pieuse chapelle. Mlle N. Cardinal touchait l'orgue.

La Schola a chanté la Messe Pastorale de Piètro Yon. Mlle Boivin chanta le "Minuit, chrétiens" et à l'offertoire l'"Adeste fideles", tandis qu'à la messe de l'Aurore on chanta les cantiques accoutumés.

En vacance

Mme Veuve Chase et ses trois enfants, Edgar, Anita et Armande, sont partis pour La Salle, où ils passeront la semaine de Noël chez M. et Mme Desgagnés.

• • •

M. l'abbé Couture fera cette semaine la visite de la paroisse, qu'il n'a pu faire cet automne, à cause de l'inclémence de la température et de l'état misérable des chemins.

Le père de la "Paimpolaise"

Vers 1896 ou 1897, Botrel végétait à Paris comme petit employé à la Compagnie du P.-L.-M., à raison de 125 francs par mois, et il faut bien dire que ce n'était pas un fonctionnaire modèle. Ce métier ingrat l'ennuyait terriblement mais il avait trouvé le moyen de puiser dans le sein des Muses un peu de consolation: chaque jour il s'évadait furtivement de son bureau par une fenêtre donnant sur la gouttière, au risque de se rompre le cou, il montait sur la toiture de l'immeuble pour rimer des chansons entre deux tuyaux de cheminées, à l'abri du regard de ses chefs.

C'est ainsi qu'un soir, il rapporta à sa jeune femme, la douce Léna, deux charmantes poésies composées sur le toit du P.-M.-L., qui furent jugées dignes d'être envoyées au musicien Paul Delmet, alors en pleine vogue.

Delmet était un monsieur très occupé; il ne répondit que longtemps après, mais la réponse fit bondir de joie l'obscur débutant:

"Vous m'avez envoyé il y a quelques mois deux gentils poèmes, "Les Mamans" et "Quand nous serons vieux"; je les ai mis en musique et viens de les essayer au cours d'une tournée du Chat-Noir. Gros succès; et l'éditeur Quizard désire les faire sortir au plus vite. Mais il me faut le bon à tirer. Venez me l'apporter demain soir au nouveau cabaret artistique que nous allons fonder, mes camarades et moi. Renonçant à Salis et à sa pompe, nous emporterons nos oeuvres au "Chat-Noir", qui va ouvrir ses portes dans un des salons du Nouveau-Cirque, etc."

Le lendemain, Botrel court au susdit "Chat-Noir", dont le directeur, Victor Meusy, l'accueille très bien, et même — coup de veine inespéré — l'invite à chanter quelques-unes de ses oeuvres pour faire patienter le public en attendant l'arrivée de Delmet, qui est en retard. Ainsi commence, grâce à un heureux hasard, sa carrière de poète-chansonnier; et Meusy, content de son succès, lui glisse royalement dans la main un fastueux cachet... de cent sous!

C'est encore Meusy qui, quelques semaines après, donnera au talent de Botrel son orientation décisive, en lui disant un jour inopinément:

— Il y a une place vacante dans ma troupe à partir de demain. Si vous voulez en profiter, je vous inscris au programme, mais seulement comme chansonnier breton. C'est la note qui vous convient et elle plaît au public, exploitez-la... Avez-vous dans ce genre un répertoire suffisant?

— J'en aurai demain soir, dit Botrel.

Il rentre chez lui, fiévreux, évoque le thème des "Pêcheurs d'Islande" et se met au travail. Il lui faut deux chansons nouvelles. A minuit, il termine la "Fanchette". A trois heures du matin, la "Paimpolaise" est née... Il la chante le soir même au "Chat-Noir", et c'est un triomphe. Il est lancé.

Conseiller, c'est donner aux hommes des motifs d'agir qu'ils ignorent. — Vauvenargues.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$3.7824
Franc français	0.0442
Belga belge	0.1572
Franc suisse	0.2183
Lire italienne	0.0580
Couronne suédoise	0.2066
Couronne norvégienne	0.1956
Couronne danoise	0.1961
Mark allemand	0.2701
Couronne hollandaise	0.4554

LE MARCHE

28 DECEMBRE 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.25—$4.25
Moyens	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.00—$3.75
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.00
Moyennes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$3.50—$4.50
Vaches—	
Bonnes	$1.75—$2.25
Moyennes	$1.25—$1.50
Ordinaires	$1.00—$1.15
Pour conserve	$ .50—$ .75
Taureaux—	
Bons	$1.25—$1.35
Ordinaires	$ .75—$1.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinares et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon	$3.15
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$2.65
Très pesants	$2.50—$2.65
Légers et maigres	$1.50—$2.85
Truies No 1	$2.50—$2.50
Truies No 2	$2.50—$2.50
Inférieurs	$1.00—$1.50
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$3.75—$4.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids. moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg. approximatif — No 1	$ .19½—$ .20
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral).	
Extra, la douzaine	$ .30
Premiers	$ .27
Seconds	$ .20
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .75
Au détail	$1.00
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$1.85
2 sacs de 49 livres	$1.92½
4 sacs de 24 livres	$2.07½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 26 décembre 1932

GRAINS	Mardi 20 déc.	Merc. 21 déc.	Jeudi 22 déc.	Vend. 23 déc.	Samedi 24 déc.	Lundi 26 déc.
Blé No 1 Nord	.39¾	.40⅜	.40⅜	.41¼	.42	
2 Nord	.37¾	.37⅞	.37⅞	.38¾	.39½	
3 Nord	.35⅝	.35⅝	.35½	.36⅛	.36½	
Avoine 2 CW	.19⅞	.20⅜	.20¼	.20⅜	.20⅜	
3 CW	.17⅞	.17⅞	.17¾	.18⅛	.18⅛	
Orge 3 CW	.26½	.27	.27	.27	.26⅞	
4 CW	.22½	.22½	.22¼	.22¼	.21⅝	
Lin 1 NW	.69½	.70¾	.70½	.70⅝	.70¾	
2 CW	.65½	.66¾	.66½	.66⅝	.66¾	
Seigle 2 CW	.28½	.29	.29	.29⅜	.29½	
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.39⅞	.39⅞	.39¾	.40⅞	.40⅞	
Avoine 2 CW	.19¾	.19½	.19⅜	.19¾	.19¾	
Orge 3 CW	.25½	.26	.26½	.26½	.26¼	
Lin 1 NW	.69¾	.71	.71	.71	.71¼	
Seigle 2 CW	.28⅜	.29⅛	.29	.29⅜	.29½	
Options						
Blé Décembre	.39¾	.40⅜	.40⅜	.41¼	.42	
Mai	.42¼	.42⅝	.42½	.43⅛	.43½	
Juillet	.43¼	.43¾	.43½	.44¼	.44½	
Avoine Décembre	.19⅞	.20⅜	.20¼	.20⅜	.20⅜	
Mai	.21½	.21¾	.21¾	.21¾	.21½	
Juillet	.21⅞	.22	.21⅞	.22	.21⅞	
Orge Décembre	.26½	.27	.27	.27	.26⅞	
Mai	.26⅝	.27	.27¼	.27½	.27⅛	
Juillet	.26⅝	.26¾	.26⅞	.27¼	.27	
Lin Décembre	.69½	.70¾	.70⅝	.70¾	.70¾	
Mai	.73	.74¼	.74¼	.74¼	.74¼	
Juillet	.73¾	.74⅞	.75	.74⅞	.74⅞	
Seigle Décembre	.2[illegible]	.29	.29	.29⅜	.29½	
Mai	.31⅜	.31⅞	.31⅞	.32⅛	.32⅜	
Juillet	.32⅛	.32⅛	.32⅜	.32⅜	.32⅜	

Feuilleton de la "Liberté" — No 12

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.

(Suite)

Il n'en va pas toujours ainsi. Je me rappelle qu'un jour de marche sur la même partie du lac, six personnes se gelèrent le nez, les joues, le menton ou les genoux avant d'avoir fait halte pour midi.

J'étais nouveau; je fus donc bien écouté, et tous ceux qui étaient déjà baptisés — pas nombreux — se réconcilièrent avec Dieu. Les jeux avaient repris presque aussitôt après le départ de mon prédécesseur; les jongleurs avaient exercé librement leur métier diabolique, et plusieurs autres désordres s'étaient introduits.

— Ne t'en étonne pas, me dit-on; ici il en est toujours de même. Nous sommes des saints quand le prêtre est avec nous; dès qu'il est parti, nous redevenons diables.

Il faut avouer qu'il n'y avait là rien de bien encourageant.

Aussi je dus leur paraitre sévère. Je grondai, et j'eus la satisfaction de m'apercevoir à leurs propos que mes coups portaient.

Malheureusement, ne connaissant pas la langue, je dus avoir recours à un interprète. Or, en raison de ce que je savais de tchilcotine, dialecte de la même famille linguistique comme je l'ai déjà dit, je commençais à m'apercevoir qu'un interprète est souvent un bien piètre intermédiaire entre l'orateur et ses auditeurs. Le mien était à peu près nul.

J'essayai du tchinouk, jargon en usage sur toute la côte du Pacifique septentrional, et mon homme avoua qu'il ne me comprenait pas assez pour rendre correctement ma pensée dans sa langue. Je pensai que l'anglais serait plus facile, mais je ne trouvai personne qui le connût suffisamment pour m'être d'aucun secours.

Je me rabattis alors sur le français du pays, et parvins à me faire comprendre. Mais, hélas! comme Bossuet et Massillon durent tressaillir d'indignation dans leurs tombes!

Savez-vous, par exemple, comment, dans ce bienheureux parler propre aux métis de la région, vous devez dire pour être compris "Quand le Fils se fit homme, le démon était maitre de presque tout le monde"? Ecoutez: "L'bon Yeu son garçon quand ça i' devient la même chose comme nous autres, le Yâble quasiment tout l' monde son bourgeois".

J'eus de la peine à m'habituer à ce jargon. Aussitôt que je pus bégayer la langue des indigènes, je m'en servis, au risque de faire rire des fautes que je ne pouvais manquer de faire alors. Rien n'égaie un sauvage comme un mot mal prononcé, surtout s'il prête à contresens.

* * *

Je fus donc relativement content de ma première visite chez les Babines.

Mais ma seconde me donna lieu de croire que la persévérance n'est pas leur vertu distinctive. Pourtant, au dire de ceux qui les avaient connus avant moi, il y avait eu progrès. Malheureusement ce progrès fut loin d'être constant, et graduellement les jeux de hasard, les sorcelleries et diableries, et surtout les patlachés reprirent de plus belle.

Ce fut au point que, quelques années plus tard, arriva de New-Westminster l'ordre définitif pour les Babines d'avoir à renoncer non seulement à ces désordres, mais à tous les festins publics, petits et grands, sous peine de se voir abandonnés du prêtre, qui avait autre chose à faire qu'à perdre son temps avec des Indiens qui semblaient se moquer de ses enseignements.

Pour le coup, ce fut un émoi indescriptible. Il faut connaitre ces Indiens pour se faire une idée du tapage qu'ils peuvent faire quand ils y mettent de la bonne volonté. Qu'on s'imagine deux cents personnes ou plus parlant à tue-tête, gesticulant comme des possédés, chacun voulant se faire entendre au-dessus de son voisin, voix d'hommes et voix de femmes, toutes plus criardes les unes que les autres; tel fut le concert dont je fus gratifié au sortir de l'église après que j'eus annoncé la décision de l'autorité ecclésiastique.

Le charivari fut tel que les chiens, épouvantés, se mirent de la partie, et entonnèrent des hurlements plaintifs qui furent continués par toute la gent canine, quatre ou cinq cents chiens aussi criards que leurs maitres! jusqu'à ce qu'un Indien, plus sensé que les autres, s'apercevant du burlesque de la scène, fût parti d'un immense éclat de rire qui trouva quelque écho chez les jeunes gens, et calma un peu l'effervescence de la foule, qui s'écoula lentement.

Je dois excepter le *chantéman*, ou chantre d'office, qui est chargé d'entonner prières et cantiques à l'église. Sauvage plus rassis et d'humeur plus pacifique que les autres, il était, pour cette raison, la risée des étourdis et des batailleurs. Au lieu de rentrer chez lui, il vint me trouver tout tremblant pour se plaindre de ce que, au plus fort de la mêlée, on l'avait culbuté, on lui avait craché au visage et quelqu'un l'avait même menacé du bâton, c'est-à-dire, ajouta-t-il par manière de commentaire, qu'on avait voulu l'éborgner!

— Et tout cela, disait-il, parce que j'ai voulu soutenir la parole du Grand-Raconteur (l'Evêque).

— Si elle n'a pas de plus brave défenseur, pensai-je, elle est en grand danger de tomber à l'eau.

Pour le satisfaire, je lui dis que j'avais avec moi toute une pharmacie. Il n'avait qu'à me montrer ses plaies, je m'empresserais de les panser et de leur appliquer le plus puissant de mes spécifiques.

Il n'avait pas la moindre égratignure.

Il faut dire pourtant que ce tumulte à propos d'une mesure jugée nécessaire par qui de droit augurait assez mal de l'avenir. Aussi ne fus-je pas très surpris d'apprendre, lors de ma visite qui suivit, qu'on avait subrepticement préparé à grands frais un festin auquel tout le monde devait prendre part aussitôt que je serais parti.

Voulant les mettre à l'épreuve et m'assurer s'ils étaient plus chrétiens que païens, je leur déclarai dès le premier jour que, plusieurs n'étant pas encore arrivés, j'allais partir pour le Rocher-Déboulé, et qu'à mon retour je donnerais comme d'habitude les exercices de la retraite, s'ils n'avaient point contrevenu aux ordres de Monseigneur en ce qui était des festins.

Et je m'enfonçai au travers des montagnes qui séparent le bassin du lac Babine de celui de la rivière Bulkley.

Avant même mon retour à Hwo'tat, lac Babine, j'appris que les sauvages de cette localité, tout comme ceux de l'autre village, n'avaient tenu aucun compte de la défense épiscopale, et que tous avaient participé à la fête.

— On ne pourra refuser les sacrements à tant de monde, avait-on l'air de penser.

Dès que je parus au lac Babine, on s'efforça de m'amadouer, saluant mon retour d'acclamations joyeuses et se précipitant sur moi pour me prendre la main. Ils s'étaient bien proposé de cacher leur faute; ils comptaient sans les voies d'information secrètes à ma disposition.

Je ne parlai de rien avant le premier exercice public. Mais je déclarai alors que, conformément aux instructions de mon supérieur, instructions dont je leur avais déjà communiqué la teneur, je ne confesserais que les enfants qui n'avaient pris aucune part au festin donné malgré sa défense.

— En conséquence, ajoutai-je, je vais baptiser aujourd'hui les nouveaux-nés et entendre la confession des enfants, et demain je repars pour le lac Stuart.

Il me semble encore voir les figures altérées de mes Babines quand je fis cette déclaration. Petits et grands semblaient se rendre compte de la gravité de la situation. C'était un silence de mort: même les enfants à la mamelle faisaient momentanément trève à leurs cris. Bien que l'église, une grande bâtisse, fût pleine comme un œuf, on eût pu entendre courir une souris!

Mais les sentiments comprimés, autant par la surprise que par le respect pour la sainteté du lieu, éclatèrent à la sortie. Là se renouvela la scène décrite plus haut, scène cette fois d'autant plus violente qu'on eût voulu savoir qui était le "traitre", l'informateur.

On fit tout au monde pour m'empêcher de partir. Personne ne voulut me prêter de canot; aucun jeune homme n'osa consentir à me remmener.

Enfin j'avisai trois Porteurs du Fond du lac Stuart, à l'esprit desquels je fis miroiter leur supériorité sur les Babines, appuyant sur le fait que le Porteur est avant tout l'homme du prêtre, qu'il n'abandonnera jamais chez des ennemis, des quasi-païens, etc.

Bref, je réussis à leur persuader de retourner dans leur pays et de me prendre avec eux.

Voyant qu'ils ne pouvaient me retenir par des moyens naturels, les Babines eurent recours au surnaturel, comme ils l'entendaient. Tous leurs sorciers allaient se concerter, m'assurèrent-ils, pour m'opposer un vent contraire, et allaient déchaîner contre moi toutes les forces de la nature.

Naturellement je me ris de leurs menaces et partis.

Nous eûmes constamment un vent des plus favorables, ce qui est très rare en cette saison, et je souhaitai maintes fois depuis que les sorciers se fâchent encore contre moi.

CHAPITRE X

Dangers et contretemps

SOMMAIRE.—Un sauvetage miraculeux — De nouveau chez les Babines — Presque tué — Le prêche du diable — Moricetown — La montagne — Hazelton

Les deux branches de la tribu babine se trouvaient donc momentanément délaissées par le prêtre dont elles ne voulaient pas suivre les enseignements. Au lieu de s'humilier et de mériter son retour par un amendement congru, ces malheureux regimbèrent contre l'aiguillon, et reprirent toutes leurs anciennes coutumes et observances superstitieuses.

Et pourtant, chose remarquable, ils ne lâchèrent pas la prière publique et continuèrent à observer l'abstinence du vendredi et, plus ou moins, le repos dominical. Toujours le même système: ils voulaient servir deux maitres.

Le bon Dieu leur apprit l'hiver suivant ce qu'il pensait de leur conduite, en leur envoyant une maladie épidémique qui décima leurs enfants. Plus de quarante périrent en quelques semaines.

En même temps, les accidents succédaient aux accidents, comme autant d'avertissements miséricordieux.

Qistames (Antoine), père de famille encore à la fleur de l'âge, descendait avec son gendre, le chantéman dont j'ai parlé plus haut, la rivière Babine, cours d'eau assez important et d'une rapidité vertigineuse, lorsque leur canot donna contre un brisant qui le fit chavirer. Comme par miracle, le chantéman fut rejeté sur la grève par les vagues en courroux, tandis que son compagnon, moins heureux, se voyait emporté par le courant.

Et pourtant la bonne Providence veillait sur lui. Au moment où il allait être asphyxié par les eaux tapageuses qui le roulaient dans leur sein sans qu'il pût prendre pied, il se heurta tout à coup à quelque chose de solide, qui manqua de l'assommer. S'y cramponnant comme à une planche de salut, il s'aperçut bientôt qu'il était en contact avec une énorme roche.

— Si seulement elle me permettait de me tenir à flot! pensa-t-il instinctivement.

Or en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, il avait grimpé des profondeurs de l'abime au sommet de la roche qui, heureusement, émergeait au-dessus de la surface des flots.

Et maintenant était-il sauvé parce qu'il se trouvait échoué au beau milieu d'une rivière large et profonde?

Le bon Dieu, qui veillait sur lui — car Qistames, homme froid comme son gendre, bien que moins religieux, était un homme de bonne conduite — le bon Dieu, dis-je, répondit affirmativement. Le chantéman, désormais hors de danger, l'eut vite aperçu, et, lui criant de tenir bon jusqu'à la fin, retourna vers la loge de chasse qu'ils avaient quittée peu avant l'accident.

Quelques instants s'écoulèrent qui parurent des heures au naufragé grelottant de froid sur sa roche solitaire. Il commençait à ressentir les premières douleurs occasionnées par les blessures qu'il avait reçues au contact des galets du lit de la rivière, lorsque son gendre revint avec une longue corde pour tenter le sauvetage — leur canot était naturellement perdu.

Lui lançant sa corde dont un bout était noué à une pierre, pour en faciliter le jet, le chantéman lui cria de se l'attacher à la ceinture.

— Et surtout ne manque pas de la nouer fortement, ajouta-t-il, car je vais tirer de toutes mes forces.

Malgré son commencement de défaillance, sentant qu'il y allait de sa vie, Antoine s'attacha le bout de la corde aussi solidement qu'il put, fit un grand signe de croix, et se laissa tomber à l'eau.

Au milieu des roches, il se sentit entrainé violemment au travers du lit de la rivière, jusqu'à ce que, plus mort que vif, il abordât sur le rivage. Il était sauvé.

Il n'en souffrit pas moins assez longtemps des suites de l'accident.

Comme pour faire ressortir mieux encore le caractère presque miraculeux de ce sauvetage, Dieu permit qu'un enfant se noyât ce même été non loin de là, pendant que son compagnon de canot abordait à la nage.

Cet accident faillit avoir des suites fâcheuses. Comme toujours en pareille circonstance, on soupçonna le survivant d'avoir causé la mort du pauvre disparu, et ses oncles maternels qui, pour les Babines sont bien plus proches parents que son propre père, jurèrent de venger la mort de leur neveu.

D'un autre côté, le gant fut relevé, non pas par le père de l'enfant sauvé, mais par son oncle maternel.

* * *

L'animosité était grande de part et d'autre, et les deux partis ennemis ne s'étaient pas rencontrés depuis un an, lorsqu'un notable du nom d'Alexandre, Babine qui avait été baptisé dans son enfance, tomba dangereusement malade.

Sentant qu'il ne vivrait pas longtemps, il supplia ses proches d'aller chercher le prêtre, d'autant plus qu'on en était à l'époque où celui-ci avait coutume de faire sa visite d'été. En même temps, il conjura les Babines de reconnaitre la main de Dieu qui les frappait et de se préparer à bien recevoir son envoyé.

Telle fut l'occasion de mon retour chez mes ouailles dévoyées. Il y avait deux, peut-être trois, ans que je ne les avais pas vues.

Cinq jours après, un canot monté par trois rameurs venait me prendre à la Mission. A cause de l'urgence du cas, nous fimes force de rames et voyageâmes même une partie des nuits.

Disons de suite notre déception. Alexandre mourut seulement quelques heures avant notre arrivée. L'infortuné avait été loin de mener une vie édifiante; malgré sa position social (de *tenê-za*), il n'avait pas reculé devant le métier de jongleur. Espérons que sa contrition jointe à son désir de la confession manifesté par sa démarche, et son résultat ultime, lui auront obtenu le pardon de ses fautes.

— Jour et nuit, il appelait le prêtre, me dirent ses proches, et, ne pouvant se confesser au ministre de Dieu, il avoua ses péchés en présence d'une image.

Ne pouvant rien faire pour le défunt, je n'en crus pas moins voir dans mon retour inespéré chez les Babines comme une intervention providentielle pour me faire essayer de les ramener à Dieu. J'annonçai donc que j'allais incontinent commencer une retraite en leur faveur.

Ce fut le signal pour une série d'actes provocateurs de la part de ceux, assez nombreux, qui étaient mal disposés. Le tambour du jeu commença à résonner de tous côtés, et les agents du démon s'agitèrent pour détourner de l'église ceux qui se sentaient tentés d'y venir m'entendre.

Le bon sens, non moins que la prudence, me conseillaient de fermer les yeux sur ces provocations. Je me gardai donc d'y faire attention, et me montrai aussi aimable que je le pus en dehors de l'exercice de mon ministère et aussi intéressant que possible dans mes prédications. En sorte que chaque jour j'eus la satisfaction de voir mon auditoire grossir.

Bien que tous ne se fussent pas rendus à mon appel, un très grand bien fut opéré et une foule de désordres réprimés.

* * *

Parmi ces désordres, les plus fréquents chez les sauvages sont incontestablement les brèches faites à la morale catholique relativement à l'indissolubilité du mariage. C'est là un point sur lequel le missionnaire doit constamment veiller.

Plusieurs couples qui s'étaient séparés furent donc réunis; d'autres qui s'étaient unis illégalement furent séparés.

Cela ne pouvait plaire au diable. Il résolut de s'en venger.

Parmi les coupables se trouvait un homme marié par le prêtre, qui n'avait pas craint de rejeter sa femme légitime pour en prendre une autre. C'était François, qui jusque-là avait été comme le bras droit du missionnaire. Comme *corruptio optimi pessima*, pire est la chute de qui a été très bon, cet ami d'autrefois se montra d'autant plus endurci dans son péché qu'il avait été un excellent chrétien.

Ces régularisations des ménages en faute étaient, sous la haute direction du prêtre, l'œuvre du chef et de ses assistants, les sous-chefs, les surveillants et les "soldats". Le soir d'un jour que j'avais moi-même travaillé encore plus que d'habitude, ce chef vint me trouver.

— Père, me dit-il, nous avons "arrangé" tous les couples qui vivaient dans le péché. Il n'y a plus que François. Il ne veut pas nous écouter. Il faut que tu t'en mêles. Nous renonçons à le remettre sur le bon chemin. Nous te laissons cette tâche.

J'étais extrêmement fatigué. Il était tard, et j'avais une terrible envie de dormir. Néanmoins, comment refuser la corvée qu'on me jetait sur les bras? Le pauvre chef avait lui-même peiné au-delà de tout ce que je pourrais dire avec les réfractaires. Il me fallait donc m'exécuter.

Malgré l'heure avancée, je mandai le pécheur endurci, qu'on m'amena les poings liés. Quant à sa concubine, femme non baptisée qui appartenait à un clan connu pour son manque de religion, je ne m'en occupai point. Je n'avais point confiance en sa parole, et puis si François la quittait et reprenait sa femme légitime, elle devrait bien bon gré mal gré se passer de lui.

Selon l'habitude en pareil cas, son partenaire coupable se tint à genoux devant moi, et écouta patiemment, bien que d'abord avec mauvaise grâce, la mercuriale que je crus devoir lui servir.

Je lui représentai alors combien je regrettais de le voir dans une pareille position, lui qui avait toujours été mon aide le plus apprécié, qui était non seulement baptisé mais légalement marié devant l'Eglise à une femme qu'il savait s'être toujours bien conduite, et cela par amour pour une mégère qui était loin de la valoir. Lui parlai de l'enfer qu'il avait richement mérité, et qui pouvait être son partage avant longtemps.

— Vois, lui dis-je, comme Dieu est terrible quand on abuse de ses grâces; souviens-toi d'Alexandre, qui m'a, pour ainsi dire, amené ici. Tout le monde peut profiter de ma présence ici, excepté lui. La même chose peut t'arriver, etc.

Bref, après une assez longue exhortation, mon homme me regarda soudain, qui jusque-là s'était contenté de tenir la tête baissée, et m'offrit sa main que je pris amicalement.

C'était le signe sauvage de la soumission. Il se déclara prêt à faire ce que je lui disais; on lui délia les poignets et, après un grand signe de croix, il s'en alla.

Le diable avait perdu la partie.

Mais cela ne faisait pas l'affaire de la femme répudiée en faveur de l'épouse légitime. Aussi, la rage au cœur, elle se dit qu'elle saurait bien le faire payer au prêtre, qu'elle considérait comme la cause unique de son humiliation et de son lien brisé. Saisissant donc une corde, elle sortit, déclarant qu'elle allait se pendre.

Or, au lac Babine, le missionnaire habite une maison écartée, à l'orée du bois, non loin de l'église, mais à distance du village proprement dit.

Il pouvait être minuit, ou une heure. Après une journée si bien remplie et tant d'affaires épineuses réglées, je goûtais un repos que je croyais bien mérité, quand je fus réveillé en sursaut par des coups redoublés qu'on frappait à ma porte. On cherchait à l'ouvrir ou, au besoin à l'enfoncer.

En même temps, une voix féminine dominée par l'émotion, criait:

— Patrick Patrick, sors vite d'ici. On vient tuer le prêtre, on va te tuer avec lui.

C'était la mère de l'enfant couché sous mon toit qui voulait soustraire son fils au danger dont j'étais menacé sans le savoir. Celui-ci, qui n'était pas plus que moi au courant de ce qui se passait dans le camp, se contenta, sans ouvrir, de conseiller le silence à sa mère, remarquant que si elle continuait, elle allait me réveiller.

— Qu'y a-t-il donc? demandai-je alors, pour montrer que je ne dormais pas.

— Comment! Ne sais-tu pas? s'écria l'importune restée dehors. Quand la femme qui, par tes soins, a été répudiée par François, a appris que celui-ci reprenait son ancienne épouse, elle est allée se pendre dans le bois, et ses parents, hors d'eux-mêmes, ont pris leurs carabines pour venger sa mort sur toi.

En même temps, des bruits confus, dont la distance ne me permettait pas de saisir le sens, se faisaient entendre dans la direction du lac, et ne laissaient aucun doute sur la véracité de notre gazette.

Je compris alors la situation: la parenté nombreuse et si mal famée de la mégère éconduite s'était, à la nouvelle de sa mort, levée comme un seul homme pour m'assassiner, et n'en était empêchée que par mes amis, ceux qui avaient fait leur retraite!

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à 6 heures.

TANNERIE

Nous tannons aux prix suivants

Robes en peau de vache ou de cheval, chacune, $7.00. Cuir noir pour harnais, 12 sous la livre, peaux vertes. Peaux brutes, 10 sous la livre, peaux vertes. [illegible] de cuir, 12 sous la livre, peaux vertes. Peaux de mouton, $1.00 à $2.00 chacune. Alex Magel, 214, ave. Portland, Saint-Vital.

A LOUER — Deux chambres dans maison complètement moderne, bien chauffées, à proximité du tramway et de la cathédrale. $5.00 le mois pour chaque chambre. Pour plus de détails, s'adresser à 378, rue Desautels, Saint-Boniface.

PERSONNE de 45 ans environ cherche une place dans un presbytère comme ménagère, capable de faire cuisine, lavage et repassage; personne d'expérience et digne d'être aidée. S'adresser à Boîte 270, Fort Frances, Ont. 31p

AU SACRE-COEUR

Messe de minuit

"Noël! Noël!". Ce chant pieux nous arriva cette année comme un souffle puissant de foi et d'amour. Une voix de "Chez nous", souple et chaude, nous fit revivre les douceurs du vieux Noël chrétien qui attire vers la crèche de l'Enfant-Dieu et captive tous les esprits et les coeurs. Cette introduction vibrante du "Minuit, chrétiens" fut le préambule heureux de cette fête du ciel. Le programme de musique sacrée et de chants appropriés fut exécuté avec précision et ampleur. Il nous est donc particulièrement agréable d'offrir à Mme G. Laflèche, directrice de notre chorale pour l'occasion, nos hommages respectueux de vive reconnaissance. Son dévouement pour la paroisse est bien connu, et dans la circonstance il ajoute un nouveau rubis à sa couronne de mérites.

L'autel était revêtu de sa grande toilette des plus belles fêtes. On y respirait le parfum des petites roses du Canada, ces artistes du bon goût et de la piété liturgiques.

La grand'messe fut chantée par le R. P. J. Chaumont, O.M.I., assisté du Rév. Père Curé et de son vicaire comme diacre et sous-diacre d'office.

Au sanctuaire, nos enfants étaient rayonnants de beauté et de piété. Sans doute, le petit Roi de la Crèche a dû sourire devant la tenue gracieuse et digne de ces pages du sanctuaire comme il a souri autrefois à l'humble hommage des bergers.

Comme bouquet spirituel au grandiose de cette fête, le regard de la foi nous a montré Jésus de Bethléem dans le coeur de la foule abîmée dans l'adoration à l'heure de la communion. "Noël! Noël!" Oui, chantons le Rédempteur.

Le Jour de l'An

C'est dimanche prochain le Jour de l'An. C'est avec empressement que nous répétons à tous et à chacun: Bonne heureuse et sainte année!

WINNIPEG

"A Nous la Liberté" à Winnipeg

Dans quelques jours l'on déroulera à Winnipeg le célèbre film sonore français "A Nous la Liberté", réalisé par René Clair. Ce film a fait fureur partout où il a été montré.

Le "Mirror" classe ce film comme le plus grand satire créé. Le "Free Press" en fait également les plus grands éloges.

Le film sonore français est un événement que tous ceux qui sont intéressés à la langue française ne devraient pas manquer, car c'est une occasion qui ne se répétera que rarement et peut-être pas du tout, à moins que les promoteurs reçoivent l'encouragement voulu.

Il n'y a, à proprement parler, pas de vedettes dans "A Nous la Liberté". Les acteurs ont été choisis en dehors du souci de notoriété, pour leur aptitude physique et leur talent à incarner les personnages du film. Aucun ne joue pour soi, mais tous jouent pour l'ensemble.

La musique est de Georges Auric, bien connu du monde musical, notamment par "Les Matelots", "Les Fâcheux", "La Pastorale" et autres.

C'est au théâtre Dominion que sera donné "A Nous la Liberté", le 31 décembre et les 2, 3 et 4 janvier. M. J.-A. Hébert, le directeur-gérant, nous assure que ce film peut être vu par tous et ne saurait froisser personne.

PETITES NOTES

M. Julien Morin est l'invité de M. et Mme J.-A. Hébert, avenue Mayfair, pendant la saison des fêtes.

Une nouvelle étrange, mais véridique

Cette nouvelle peut sembler paradoxale, mais elle vient directement des quartiers généraux de la police:

— Bien que M. Hiver ne soit plus à Winnipeg, il fait encore froid. Quand il y reviendra, il fera chaud.

Ceci n'est pas une charade, mais un fait; le voici: Peter Winter a été trouvé coupable de vol, en Cour de police. Il a été condamné à la prison jusqu'au printemps. Ce qui fait que pendant l'absence de l'Hiver il fait froid et quand il sera là, il fera chaud.

SAINT-BONIFACE

Institut Collégial Saint-Joseph

Tableau d'honneur du mois de décembre

Grade XII — Excellence: Simone André, Thérèse Côté-Richard, Goldie-Margaret Csuzdi, Albertine Dufault, Margaret Ekins, Irène Gagnon, Thérèse Joyal, Joyce Lowry, Nancy McBean, Bérénice Préfontaine, Margaret Robb, Mary Solomon. Honneurs: Jennie Bodz, Winnie Dukelow, Germaine Grégoire, Alice Lemay, Wilda Ladouceur, Frances Lough, Marguerite Muller, Blanche Rodrigue, Rita Tremblay, Elisabeth Tétreault, Margaret Williams.

Grade XI — Excellence: Thérèse Désautels, Elisabeth Jourdain, Jacqueline Deniset, Thérèse Laurendeau, Gilberte Lagacé, Georgette Bissonnette, Jeanne Corbeil, Béatrix Duggan, Audrey Benoit, Marguerite Salmon.

Grade X — Excellence: Irène Phaneuf, Denise Gaudette, Ella Gagnon, Florence André, Denise Pelletier, Hélène Blais, Thérèse Jalbert, Marguerite Krielz.

Grade IX — Excellence: Lorraine Saint-Godard, Léa Dussault, Jeanne Croteau, Thérèse Syrenne, Dorothy Mager, Joséphine Gallant, Yvette Adam, Mary Susick, Béatrice Gauvreau, Lucienne Bouchard, Louise Fouchard, Stella Walker, Yvonne Thorimbert, Marion Corner, Margaret Cooper, Isabelle Chevrier.

Cours Commercial — Excellence: Cécile Toupin, Violet Anderson, Elza De Leeuw, Vera Mansley, Olga Poirier, Madeleine Dugal, Anne-Marie Pambrun, Ida Dupas.

Cours Commercial, 2ème année — Excellence: Irène Chamberland, Jeanne Desrosiers, Stella McDougall, Maria McFetridge, Thérèse Marcoux, Yvette Jolivet.

Grade VIII A — Excellence: Norma Miller, Ethel Cooper, Delphine Lafrance, Annie Susick, Marie Sourisseau, Martha Stove, Lucette Savoie, Gertrude Senez, Verna Thomson, Yvette Croteau, Thérèse Fontaine, Anna Dufault, Juliette Phaneuf, Estelle Desjardins, Juliette Patenaude.

Grade VIII B — Excellence: Pauline Simon, Jeanne Chavanne, Annette Bérubé, Patricia Desjardins, Simone Charette, Annette Dumont, Aurore Van Hoorenbeck, Ruby Coleman, Jeannette Haughey, Joséphine Lambert.

Elèves qui ont mérité les premières places en classe

Grade VII A — Mathilde Clément, Odile Desautels, Gwendolyn Thayer.

Grade VII B — Marie-Paule Aubert, Jennie Skibo, Marie Lavoie.

Grade VI A — Madeleine Bernier, Jacqueline Gagnon, Léonie Vyverman.

Grade VI B — Maria Delalleau, Marie-Reine Beauchemin, Marguerite Decloux.

Grade V A — Cécile Le Nabat, M.-Antoinette Gagnon, Thérèse Blais.

Grade V B — Aline Baril, M.-Anna Ritchot, Berthe Brunet.

Grade V C — Noëlla Raymond, Denise Leclerc, Marguerite Fitzgerald.

Grade V D — Shirley Benoit, Clara Chartrand, Marguerite Roels.

Grade IV A — Louise Prud'homme, Lucienne Paquin, Catherine Calvo.

Grade IV B — Yvette Mousseau, Aline Voyer, Pauline Clarke.

Grade IV C — Helen Stankovic, Marguerite Stamers, Elisabeth Hoenderop.

Grade III A — Marie Landry, Laurette Gentes, Alice Guenotte.

Grade III B — Margaret Morris, Margaretha Buysse, Mary De Klerak.

Grade III C — Adèle Mousseau, Lorraine Lavery, Yvette Pelletier.

Grade II A — Louise Bernier, Mariette Sicotte, Thérèse Harris.

Grade II B — Olive Yager, Paulette Claes, Dorothy Dougall.

Grade I — Yvonne Saint-Pierre, Louise Bouvier, Cécile Lévêque.

Ce qu'il faut apprendre par coeur

La mémoire est la faculté la plus vive de l'enfant, et celle qui chez lui se fatigue le moins vite; il ne faut donc pas craindre de la cultiver, d'y accumuler des trésors qui fourniront plus tard une ample matière à l'exercice de l'intelligence et du jugement lorsqu'ils se seront développés.

Il faut apprendre par coeur les matières qui sont proprement de mémoire: les règles de la grammaire ou de l'arithmétique, des résumés d'histoire ou de géographie. Mais il faut aussi apprendre des morceaux choisis de nos meilleurs écrivains. C'est-à-dire qu'au quantitatif on ajoutera le qualitatif.

La récitation est, en général, un exercice en honneur dans les classes. Si l'on veut en obtenir tout le profit qu'elle peut donner, on éliminera tous les textes de valeur douteuse sous le rapport moral, cela va sans dire, mais aussi sous le rapport littéraire. L'enfant doit être entraîné à la vertu: ce résultat ne sera pas atteint seulement par des morceaux directement moralisateurs et didactiques, mais aussi par toute page de prose ou de poésie dont la forme parfaite est capable par sa beauté seule d'inspirer de nobles sentiments et des pensées élevées. Le vrai "beau" est inséparable du "bien".

Il y a vers et vers

Un invalide entre chez un pharmacien:

— Donnez-moi quelque chose pour faire partir les vers.

— Dans quelle partie du corps les sentez-vous?

— Dans ma jambe de bois qui est toujours vermoulue!

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 25 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire. Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.